

# La Terre

DE CHEZ NOUS

Vol. XIII, numéro 11

Québec, le 11 décembre 1940

Membre de l'A. B. C.

## Le ministère fédéral de l'Agriculture et les Canadiens français

Ottawa nous annonce une importante nomination au Ministère de l'Agriculture. M. R.-S. Hamer, jusqu'ici adjoint de l'administrateur général au même ministère, succède, à feu M. G.-B. Rothwell et dirigera le Service de la Production. Nos félicitations à l'éminent élu de la Commission du Service civil.

Dans une brochure éditée, l'an dernier, par le Ministère de l'Agriculture, on nous disait : "Les travaux spécialisés du Ministère ont maintenant été rassemblés sous quatre services : Sciences, Fermes expérimentales, Production, Marchés". Il y a de plus le service administratif qui exerce une certaine juridiction sur tous les autres et qui s'occupe lui-même d'une foule d'autres questions.

Le service scientifique est sous la direction de M. J.-M. Swaine, M. E.-S. Archibald veille sur les Fermes expérimentales, M. A.-M. Shaw est maître au Service des Marchés, M. R.-S. Hamer complète le quatuor en prenant la gérance du Service de la Production.

Nous n'avons rien contre M. Hamer. Il a toutes les apparences d'un homme sympathique. Etant anglais, il est évidemment compétent. Sa nomination nous donne, cependant, l'occasion de remarquer une fois de plus que les Canadiens français n'obtiennent pas justice du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les Allemands, si barbares et si cruels qu'on nous les peigne, confient en pays conquis une part de l'administration à des indigènes. Au Canada libre et démocratique de l'hon. M. Lapointe, en dépit du pacte le plus solennel, la majorité anglo-saxonne n'a même pas jugé bon d'en agir de même à l'égard des Canadiens français.

Point n'est besoin de parcourir toute la maison pour accumuler les preuves. Nous prenons le cas du Ministère fédéral de l'Agriculture qui nous intéresse le premier. Nous ne prenons que les hauts postes. Le ministre est anglais et cela va de soi. M. G.-S.-H. Barton est sous-ministre. Les quatre services, comme nous l'avons vu, sont confiés à des Anglo-Canadiens. Le personnel complet du Bureau de Publicité et d'Extension, le personnel administratif des quatre services déjà mentionnés, les principaux assistants du sous-ministre, à l'exception de M. Georges Bouchard, sont tous des Anglo-Canadiens. Cela veut dire que sur 32 positions importantes, une seule est dévolue à l'un des nôtres. Il reste les "divisions" ou sous-services qui se multiplient indéfiniment. Cherchez les Canadiens français qui les dirigent !

Telle était la situation avant la nomination de M. Hamer au Service de la Production. Ne croit-on pas que le poste qui lui a été attribué aurait dû, en toute justice, revenir à l'un de nos compatriotes ? Nous avons déjà entendu un discours de M. Hamer. Il parlait en anglais à une assistance totalement canadienne-française. Il n'a rien dit qui pût laisser soupçonner sa haute compétence. A moins que ce ne soit un grand modeste, bien des agronomes de chez nous pourraient remplir le poste de commande qui vient de lui être servi avec autant "d'efficacité" que lui. Ils ont le tort d'appartenir à la minorité.

Nous voulons, ainsi que les circonstances le prescrivent, garder le ton le plus modéré. Nous demanderons simplement à nos ministres et à nos députés à Ottawa s'ils sont satisfaits de la situation actuelle. Nous demanderons ensuite aux dirigeants anglo-canadiens s'ils n'auraient pas en réserve de meilleurs échantillons de leur justice exemplaire et de leur "fair play" proverbial...

Dominique BEAUDIN.

La semaine

## Nouvelles saillantes.

A Montréal

Une minorité d'électeurs montréalais a élu comme maire M. Adhémar Raynault, qui commence un deuxième terme après une retraite de deux ans. La métropole a maintenant une centaine d'échevins et inaugure un nouveau système d'administration. Plus il a d'administrateurs et moins il y a de pouvoir, car la ville est sous la gestion de la Commission municipale provinciale.

Le "Saguenay"

Il s'agit d'un navire de guerre canadien. En donnant la chasse à un sous-marin ennemi dans l'Atlantique, ce contre-torpilleur de la marine du Canada a reçu une torpille. Il a été fortement avarié et il y a eu à bord une vingtaine de morts dont plusieurs Canadiens français. Le navire a pu seul regagner un port britannique et sera réparé sans délai.

Jeux olympiques

Les Italiens continuent à se battre, le dos tourné, en Albanie et faute d'autres honneurs, semblent devoir remporter les épreuves de courses à pied. Après le port de Porto-Edda, la ville fortifiée d'Argyro-Castro est tombée aux mains des valeureuses troupes grecques et celles-ci continuent à refouler les envahisseurs en désordre.

Une surprise

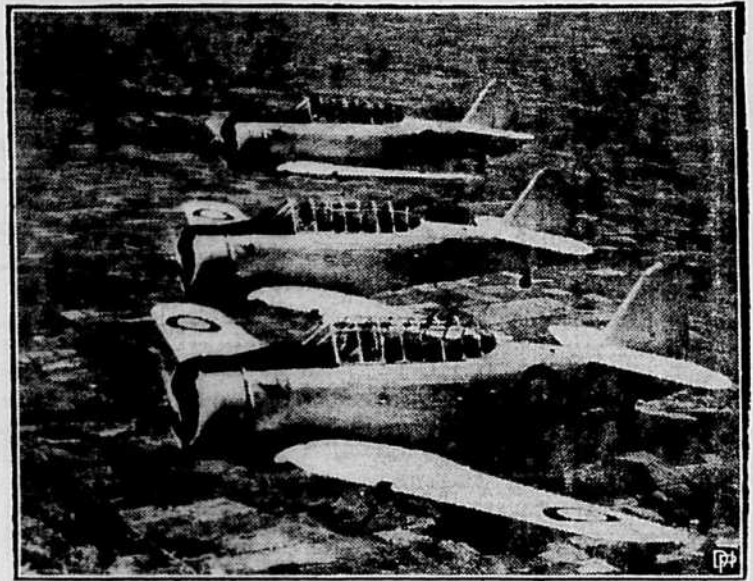
Un communiqué de l'armée britannique en Egypte fait savoir qu'une "offensive-surprise" a été lancée contre l'armée italienne à proximité de Sidi-Barrani. Les troupes de Mussolini ont eu un bon nombre de tués et de blessés et ont laissé 1,000 prisonniers, dont un commandant, aux mains des assaillants. Si on considère que les alliés ont été rarement à l'attaque depuis les débuts de cette guerre, on admettra que la poussée des Britanniques dans le désert égyptien constitue vraiment une offensive-surprise !

L'Italie branle

Les défaites successives subies par les Italiens en Grèce et en Albanie commencent à ébranler le moral de la nation. On a parlé d'émeutes à Trieste, à Fiume, à Milan, etc. Des prophètes hasardeux avancent que l'Italie culbutera d'ici trois mois. C'est aller un peu vite. Ce qui est exact, c'est qu'il y a eu un chambardement dans le haut commandement militaire. On peut aussi présumer que l'Italie tombera avant l'Allemagne si l'axe Rome-Berlin finit par être désaxé !

D. B.

PILOTES A L'ENTRAINEMENT



● Une formation d'avions Harvard servant à l'entraînement de nouveaux pilotes survole la campagne canadienne aux environs d'une de ces écoles de l'air établies ici en vertu du Plan d'entraînement des aviateurs des nations britanniques.

## Entendez le tocsin !

Nous prenons l'expression au sens propre. L'édifice national est en feu et l'incendie fait rage. Quelqu'un s'est décidé à crier le danger et à sonner le tocsin. C'est le jeune directeur de la revue "L'Action Nationale", André Laurendeau. Sous le titre "Alerte aux Canadiens français", il vient de publier une brochure qui marquera, — souhaitons-le avec ardeur, — un tournant de notre histoire. Il dénonce et délie les trames d'un complot qui a pour fin d'angliciser les Canadiens français. Entendons ce langage net et ferme et ouvrons les yeux à la lumière. On devrait donner lecture au cercle de la brochure "Alerte aux Canadiens français". Il en est de même d'une autre brochure publiée en même temps et intitulée : "La querelle du bilinguisme". Les deux brochures se vendent dix sous chacune et \$1.00 la douzaine au Service de Librairie de l'U.C.C. Il faudrait les accrocher au-dessus de l'horloge à la place du vieil Almanach Dodds et les consulter de temps à autre. On a aussi grand besoin de connaître un peu d'avance la température nationale...

D. B.

## Des fêtes chrétiennes

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal se permet de demander, comme l'an dernier, à tous les catholiques de faire un généreux effort pour que la période des fêtes soit observée de façon chrétienne. Les heures tragiques que nous vivons, les appels répétés du Souverain Pontife et de Nos Seigneurs les évêques à la pénitence, imposent aux réjouissances habituelles un caractère de réserve dont les catholiques doivent donner l'exemple. Il serait désirable, en particulier, que disparaisse l'usage des boissons alcooliques. Il constitue, à cette époque surtout, une source de dépenses et d'abus regrettables. Si chaque famille se faisait un devoir de n'offrir aucune boisson forte aux visiteurs, elles agiraient dans l'esprit de l'Eglise et feraient disparaître l'occasion de bien des fautes.

## Procédure à suivre si vous changez d'adresse

Les célibataires et les veufs sans enfants âgés de 19 à 45 ans doivent avertir le Statisticien du Canada (à Ottawa) et le registraire de division de leur changement d'adresse s'il y a lieu.

On sait qu'un règlement exige que toute personne résidant au pays informe le statisticien du Canada de sa nouvelle adresse, mais les célibataires et les veufs sans enfants dont il est question plus haut doivent en outre communiquer leur nouvelle adresse au registraire de division.

D. B.



● L'hon. J.-L. RALSTON, ministre de la Défense Nationale, est ici photographié à la manœuvre d'une nouvelle mitrailleuse Bren au cours d'une récente tournée d'inspection dans les camps. Le contribuable peut bien frémir en voyant l'ancien ministre des Finances ajuster sa mire avec tant de précision...

# La Terre

DE CHEZ NOUS

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Co-opérative Fédérée et des Cercles de fermiers.

GERARD FILLION, L.S.C., directeur;  
DOMINIQUE BEAUDIN, rédacteur;  
ROLAND CHARETTE, gérant de la publicité

**Abonnement:** Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs, qui payent une cotisation annuelle de \$2.00, reçoivent le journal. Les personnes qui, pour différentes raisons, ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.

**Publicité:** Le tarif de la publicité est de 12 cents la ligne agate, ou \$1.68 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

**Correspondance:** Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS" Montréal  
515, ave. Viger. Imprimé à l'Action Sociale, Ltée, Québec.

## Le rôle essentiel de l'agriculture

**"Ce n'est pas moi qui vous berneraï par des paroles trompeuses. Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. La terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt, une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît."**

Le maréchal PETAIN,  
chef d'Etat de la France.

## Le beurre et son histoire

En juillet 1940, le beurre se vendait aux environs de 22 sous la livre. En décembre 1940, il se vend à 32 sous. La marge, comme on le voit, est assez forte et laisse un profit intéressant à ceux qui tirent aujourd'hui des entrepôts du beurre de juillet pour le mettre sur le marché.

Nous disons bien que le profit est en grande partie encaissé par les spéculateurs qui ont fait de l'entreposage et non par les cultivateurs. Ces derniers se rappelant avec assez d'amertume les prix de l'hiver précédent et les surplus de production fictifs ou réels dont on ne cessait de parler, ont généralement vendu au jour le jour et touché les prix de l'été. Une fois de plus, les profits vont à des intermédiaires assez habiles pour faire croire à la surabondance aux temps chauds et à la pénurie quand tombent les premières neiges. Et le consommateur des villes, qui paye quelques sous de plus pour faire ses toasts quand revient novembre, jure contre le cultivateur transformé soudain à ses yeux en un profiteur impitoyable. L'agriculteur a été mal payé et supporte la réprobation; l'intermédiaire compte ses pièces et se réjouit derrière son comptoir fraîchement verni.

On peut exposer la question en chiffres. Il en sort un problème réaliste pour les prochains examens de la petite école. Un agioteur a \$1,000.00. Il en emprunte quatre fois autant de la banque. Il achète pour \$5,000.00 de beurre aux prix de juillet 1940 (22 sous la livre) et revend aux prix de décembre (32 sous). Si l'on estime à deux sous la livre les frais d'entreposage pour la période mentionnée, quels profits réalise-t-il?

La solution est toute simple. Le profit par livre varie de 6 à 8 sous. Il est de 25 à 33% sur l'ensemble des opérations. Partant l'homme qui n'a pas "tiré" les vaches, mais qui s'est donné la seule peine d'acheter et d'entreposer pour \$5,000.00 de beurre, fait un profit total de près de \$2,000.00 — Il n'a plus qu'à rembourser la banque, qu'à mettre en porte monnaie son avoir doublé et qu'à aller finir l'hiver en Floride. Pendant ce temps-là, le cultivateur spolié "fera le train" deux fois par jour et attendra que l'herbe reverdisse.

Compte tenu des frais de production et du travail que s'impose le cultivateur, le beurre à 32 sous n'est pas trop cher. S'il est à 22 sous, le labeur quotidien du producteur laitier n'est pas rémunéré. Telle est la situation et elle se renouvelle d'année en année sous l'oeil paternel des gouvernants. "Gouverner, c'est s'asseoir".

Les prix du beurre qui prévalent aujourd'hui montrent que l'U.C.C., avec ses cercles et ses membres, affirmait avec raison que les prix du beurre étaient trop bas l'été dernier et qu'il fallait donner un coup de pouce vers la hausse. On s'est bien gardé de fixer un prix minimum dans le temps, mais on parle aujourd'hui de fixer un prix maximum. Quand au cultivateur, on tient qu'il saura toujours se tirer d'affaires, et se débrouiller tout seul. Peu importe qu'il ait le travail et les autres, le profit!

## L'entraînement militaire

Dans le numéro de novembre, nous avons invité ceux qui ont un fils absolument nécessaire au fonctionnement de la ferme à faire des démarches auprès des registraires de nos districts militaires, afin d'obtenir que ces jeunes gens ne soient pas appelés à faire l'entraînement. Plusieurs cultivateurs ont suivi notre conseil, mais nous avons le regret de dire que leurs démarches n'ont pas produit les résultats attendus. On leur a répondu qu'il n'y avait d'exemption pour personne et qu'il faut que tous se soumettent à la loi.

Faut-il abandonner la partie et croire qu'il ne reste plus rien à faire?

Ce n'est pas notre avis. La question n'est pas finie. Le militarisme est implanté chez nous probablement pour plusieurs années. Il reste encore un grand nombre de jeunes cultivateurs essentiels au fonctionnement d'une ferme qui n'ont pas encore été appelés à l'entraînement; et ceux qui ont déjà été au camp seront à peu près certainement appelés de nouveau dans un avenir rapproché à reprendre leur entraînement et, cette fois, pour une période de

Enfin, c'est comme ça et c'était comme ça. Rien n'empêche qu'il y ait des changements. Il y aura encore d'autres étés et d'autres hivers. Puisque les mesures de guerre sévissent et qu'on a donné à une foule de fonctionnaires nouveaux le soin de fixer les prix, le gouvernement ne pourrait-il pas voir à l'avenir à ce que les cultivateurs soient à l'abri des variations et des spéculations qui s'exercent à leur détriment et qui les privent de leur bien légitime profit? Que le gouvernement place ce chat-là avec tous les chats qu'il a à fouetter. Ce n'est pas celui qui en a le moins besoin...

Dominique BEAUDIN.

plusieurs mois. Il y a donc lieu de continuer nos démarches. L'exemption des jeunes cultivateurs nécessaires au fonctionnement des fermes est une chose tellement raisonnable et conforme aux données du bon sens que nos gouvernements finiront nécessairement par ouvrir les yeux et se rendront à notre demande.

Voici à ce sujet quelle est l'attitude de l'Union Catholique des Cultivateurs, attitude qui est celle des associations agricoles de toutes les autres provinces du Canada:

1—Nous croyons que la classe agricole doit contribuer, à l'égal des autres classes et des autres industries, à l'effort de guerre du Canada pour abattre le gangster international qui menace la civilisation chrétienne. Nous avons à maintes reprises rappelé à nos membres qu'ils doivent se soumettre aux lois édictées par l'autorité légitime.

2—En ce qui concerne l'entraînement militaire, nous ne réclamons aucun privilège pour la classe agricole, mais nous demandons à nos gouvernants de traiter l'agriculture avec la même mesure de justice qu'ils traitent les autres industries essentielles de guerre.

Or, à maintes reprises, le Ministre des services de guerre, l'honorable M. Gardner, a affirmé que l'appel se ferait de façon à ne pas désorganiser les industries. Voilà pourquoi on a décidé de ne pas appeler tous ensemble les jeunes ouvriers d'une même industrie, mais seulement 1/4 à la fois.

Il est facile de comprendre que cette manière de procéder permet aux industries de guerre de continuer à fonctionner sans trop de dérangement. En effet, dans une usine de fabrication d'armements, tous les ouvriers ne sont pas des jeunes gens de 21 à 23 ans. Ceux-ci ne peuvent représenter guère que le quart du personnel. Si l'on appelle à l'entraînement le huitième de ces jeunes gens, cela veut dire trois ou quatre pour cent du personnel. Ainsi dans une usine de 100 ouvriers, 3 ou 4 seront appelés; il en restera 96 pour continuer à produire et il sera facile d'engager d'autres ouvriers pour remplacer ceux qui partent pour le camp.

Il n'en est pas ainsi dans l'agriculture. Dans le cas où il n'y a qu'un garçon pour faire fonctionner une ferme, si on appelle celui-ci à l'entraînement, ce n'est pas 3 ou 4 pour cent du personnel qui disparaît, c'est 100 pour cent, c'est le personnel entier qui part pour le camp.

Le problème deviendra plus grave encore, si l'on décide de porter l'entraînement à quatre mois, ainsi qu'il en est sérieusement question.

Nous demandons donc à nos cercles d'étudier la question, de passer une résolution dans ce sens et de l'adresser à leur député fédéral. Il serait bon que cette résolution soit remise à celui-ci de main à main et expliquée oralement.

Encore une fois, cette demande n'est pas faite seulement par les cultivateurs de la province de Québec; elle est endossée à l'unanimité par toutes les associations agricoles du Dominion; elle a trop de bon sens pour ne pas finir par être reconnue et agréée par nos gouvernants.

L. LABEL, s. j.

"Il y en a pour tout le monde..."

On nous recommande de...

### PERSEVERER

Un soir, la séance du cercle a pu être tenue. La neige tombait en rafale; il "poudrait" et les membres des rangs éloignés ne sont pas venus; le conférencier avait le rhume de cerveau; X... et Y... ont rasé les assistants en parlant plus souvent qu'à leur tour pour développer des vérités de La Palice, etc., etc. Malgré tous les inconvénients et tous les ennuis, il ne faut pas dire: "Je ne retournerai pas au cercle". Au contraire, dites-vous plutôt que vous avez votre part à faire pour que la séance soit plus intéressante et faites-la! L'abstention et l'apathie sont le parti le plus facile, mais c'est justement de cela que nous souffrons, et les malades qui ne désirent pas leur guérison crèvent!

### ETRE DES MILITANTS

Voilà cinq ans, dix ans, quinze ans peut-être que vous êtes dans l'U.C.C., que vous êtes content d'en être et que vous confessez la nécessité d'une association professionnelle. Cependant, votre voisin de gauche et votre voisin de droite n'ont jamais fait partie de l'Union. Ce sont de bons cultivateurs, mais ils restent à la maison les soirs de séance. Ils vont parfois fumer une pipe avec vous et il est arrivé que leur visite vous ait fait manquer quelques réunions du cercle. Vous leur avez déjà parlé de l'U.C.C. Vous avez dû le faire. Comment expliquez-vous qu'ils n'en sont pas encore? Est-ce parce qu'ils sont trop difficiles à convaincre ou parce que vous n'êtes pas assez convaincant?...

D. B.

## Ephémérides

Et déjà voilà dix ans...

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous", le 10 décembre — il y a dix ans — nous tirons les quelques notes qui suivent.

A Québec, la session vient de s'ouvrir. Un extrait du discours du Trône est plein de promesses pour l'agriculture: "On entend offrir de larges octrois sur le chaulage, le drainage, la distribution et la diffusion des engrais chimiques et pour indemniser les propriétaires des animaux abattus lorsqu'ils sont atteints de tuberculose".

Au congrès général de l'U.C.C., à Québec, M. l'abbé L.-Z. Moreau, alors missionnaire colonisateur au Témiscamingue, donnait un travail remarquable sur la colonisation. Il concluait en ces termes: "Ne délaïssez pas ce sol où se sont enracinées de si vivaces qualités, ces champs où le Canadien a grandi fort et vigoureux comme l'érable de ses forêts, ce terroir où ses fils se sont multipliés drus comme le blé aux épis d'or. Gardons ce qui a fait notre force".

Au cercle de l'Ange-Gardien (Rouville), on adopte une résolution pour demander que le colportage soit prohibé dans les campagnes.

Interrompue pendant plus d'un an, l'exportation du boeuf au Royaume-Uni vient d'être reprise. Une première expédition de 128 têtes a été absorbée par la marche de Manchester.

L'exécutif de l'U.C.C. a demandé une entrevue au Conseil des ministres de la province afin de lui soumettre les résolutions adoptées au dernier congrès.

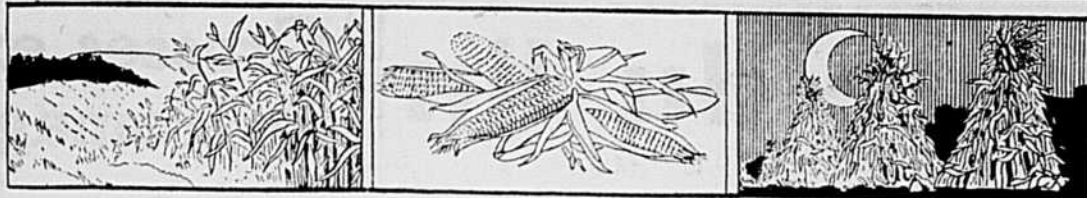
Je fais ma part pour que l'agriculture progresse et que la classe agricole prenne le rang qui lui revient dans la province: je suis membre de l'U.C.C.

### LA MÉVENTE DES PRODUITS ET LEUR UTILISATION NOUVELLE





● Le Dr Alexis BOUTHILLIER, député de St-Jean-Iberville, est décédé la semaine dernière, des suites d'un accident d'automobile survenu à un passage à niveau.



# Conseils de la semaine

Par Jean Blanchet, agronome

## I. - Les porcelets

La situation n'est pas rose, à l'heure actuelle, dans le domaine de l'industrie porcine. Quand le prix des moulées commerciales est à la hausse et que celui des porcs est à la baisse, l'éleveur seulement ne retire pas un profit raisonnable de son exploitation mais encore il ne peut réussir à boucler son budget : il produit à perte. Et la production à perte conduit à la faillite. Qu'on ne l'oublie pas.

Toutefois une lueur d'espoir brille à l'horizon. Le nouvel accord que vient de signer notre gouvernement fédéral avec celui de l'Angleterre en ce qui concerne l'exportation du porc à bason aura pour résultat de rendre service aux cultivateurs qui cherchent à élever de bons sujets pour le marché local et le marché extérieur.

Certains cultivateurs croient qu'il serait prudent, étant donné les circonstances, de limiter la production des porcs. C'est la réaction naturelle qui se manifeste à l'occasion de la mévente des produits agricoles. Cette politique, à notre avis, ne devrait pas se généraliser car il y aura toujours un débouché pour les sujets bien finis et de bonne qualité.

Ceux qui élèvent des porcs à bacon depuis nombre d'années savent comment conduire leur entreprise pour obtenir des animaux d'excellente qualité. Mais il ne semble pas hors de propos énumérer quelques petits soins à donner aux porcelets, car c'est surtout dans les premiers mois de leur existence que les animaux sont les plus économiques à élever.

1. Avant le sevrage il faut donner à la mère une nourriture équilibrée car c'est elle qui nourrit les porcelets et elle ne donne que ce qu'elle reçoit.
2. Habituer les jeunes à manger à l'auge avant de les séparer d'avec la truie. Ils seront plus faciles à sévrer et ils profiteront mieux de leur nourriture.
3. On pratique la castration vers l'âge de 4 ou 5 semaines, tandis que les jeunes sont encore avec leur mère. La guérison de la plaie sera plus rapide.
4. On conseille de sévrer les porcelets à l'âge d'un mois et demi ou de deux mois.
5. Les jeunes animaux ont besoin d'une alimentation qui contient une assez forte proportion de protéines et de vitamines, et de matières minérales, afin d'entretenir leur vie et de croître normalement. On trouve ces substances dans les moulées commercia-

les mais avec les grains de ferme on peut obtenir une bonne moulée d'engraisement en y ajoutant un concentré protéique, et des matières minérales. L'huile de foie de morue fournira les vitamines D nécessaires à la structure osseuse de l'animal.

6. N'oublions pas de nettoyer les loges assez souvent, afin de les garder propres et sèches. L'humidité est une cause du mal de pattes chez les porcs.

7. L'anémie et le rachitisme sont deux maladies assez communes chez les porcelets.

L'anémie est due au manque de fer dans la ration et elle est caractérisée par la faiblesse des jeunes porcs. On y remédie en fournissant aux jeunes du fer sous forme de sulfate de fer. On badigeonne les tétines de la mère avec une solution diluée de sulfate de fer.

Le rachitisme est causé par le manque de vitamine D, qui facilite l'assimilation de la chaux dans la formation des os. On le prévient en introduisant la vitamine D dans la ration des porcelets sous forme d'huile de foie de morue ou de farine de légumineuses.

En surveillant l'alimentation et le soin des porcelets on a beaucoup plus de facilité à élever des sujets de qualité qui commandent les meilleurs prix.

## II. - Encore la question des machines!

Des machines de guerre? Non, des machines agricoles. L'autre jour au parlement fédéral un député, qui doit représenter aux Communes un comté agricole, a protesté contre le prix élevé des machines et des instruments aratoires. Ce n'est pas la première fois que l'on parle de ces choses là sur le "parquet de la Chambre". Cette question revient presque tous les ans. Et si les gouvernements ne l'ont jamais prise en sérieuse considération on serait porté à croire qu'ils aiment mieux la passer sous silence. Car il y a la caisse électorale à surveiller.

Pour résoudre ce problème la classe agricole ne doit pas tout attendre du gouvernement. Au contraire elle doit s'occuper elle-même de ses affaires. Mais un cultivateur isolé ne saurait se faire entendre. 50,000 voix, 100,000 voix auront plus de chance d'être écoutées. Voilà encore un domaine dans lequel l'Union pourra rendre service. Et voilà encore un sujet qu'il faudrait étudier dans les équipes d'étude cet hiver.

culteurs à joindre les rangs de ceux qui profitent déjà des avantages considérables que procure l'assurance professionnelle. Aucune compagnie d'assurance ordinaire ne peut offrir des conditions plus intéressantes à la classe agricole".

M. Després écrit bien: "Aucune compagnie..." Voilà un témoignage plutôt catégorique. Enregistrons-le avec reconnaissance. Il nous vient d'un ami désintéressé.

H. L.



● Louis FRANCOEUR, journaliste, qui présente de jour en jour nouvelles et commentaires aux postes de Radio-Canada.

## Une bibliothèque agricole

(III—Suite)

"Si nous n'étudions pas et si nous n'avancions pas, nous ne pouvons pas nous plaindre que le monde avance et nous laisse en arrière."

### Division du catalogue d'une bibliothèque agricole:

- Ière partie La doctrine sociale de l'Eglise.
- Iie " Le Corporatisme.
- IIIe " Le Coopératisme.
- IVe " La technique agricole.
- Ve " L'Economie domestique.
- VIe " Renseignements commerciaux.
- VIIe " Les lois en agriculture.

### 1ère PARTIE

#### La doctrine sociale de l'Eglise

Faites-ça et vous vivrez (Evang.)  
Les exigences pratiques du surnaturel. (A. Malo)

Conscience chrétienne et justice sociale. (P. Gillet)

Le guide moral du chrétien. (P. Gillet)

Problèmes paysans et apostolat spécialisé. (M. de Ganay)

Le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise. (Lettre collective de NN. SS. les Evêques de la prov. de Qué.)

Choisissons la doctrine sociale de l'Eglise ou la ruine

(J.-B. Desrosiers)

La question sociale (J. Duperray)

(Rerum Novarum)

Encycliques (Quadragesimo Anno, Divini Redemptoris.

(Suite à la page 7)

## Dans le champ des nouvelles

### En Abitibi

D'importantes réunions des dirigeants de l'U. C. C. ont eu lieu en Abitibi, au mois de novembre, à Amos et à La-Sarre. Parmi ceux qui ont participé aux séances à l'un ou à l'autre endroit, mentionnons Son Excellence Mgr Desmarais, le Rév. Père L. Lebel, s.j., M. l'abbé A. Belzile, aumônier diocésain de Rimouski, et M. Samuel Audette, vice-président général de l'U. C. C.

### Expositions

L'association des Eleveurs d'Animaux à fourrure a tenu à date une dizaine d'expositions de renards argentés. M. F.-X. Bouchard, de Roberval, s'est mis en vedette parmi les éleveurs, en remportant six championnats. On prépare actuellement une exposition provinciale de fourrure. Elle aura lieu vers le 15 décembre.

### Val-d'Espoir

Un jeune agriculteur de Val-d'Espoir est à l'honneur. Lauréat du Mérite agricole juvénile, (1939), il reçoit aujourd'hui à l'Ecole d'agriculture une coupe en argent et un prix de \$50.00. Il obtient de plus une bourse d'étude qui lui permettra de suivre le cours moyen de deux ans de l'Ecole d'Agriculture de Val-d'Espoir et ce n'est pas la moindre de ses récompenses.

### Mort subite

M. Paul-F. Bredt, président de la Coopérative canadienne des Producteurs de blé et gérant des "élevateurs" à grain du Manitoba, est décédé subitement à Calgary. Il était âgé de 57 ans.

### Langage ferme

M. H.-H. Hannam, président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, n'a pas mâché en parlant du nouvel accord anglo-canadien relatif au bacon. Il a dit notamment: "Les cultivateurs ne seront pas en colère contre la Grande-Bretagne, qui achète aux prix qu'elle peut payer en temps de guerre, mais ils seront outrés du surcroît de sacrifices qui est imposé à l'agriculture en temps de guerre au Canada et de l'état d'infériorité dans lequel on la tient. On ne demande à aucune autre industrie de faire de semblables sacrifices".

### L'opinion des autres

## Vérité au delà de la frontière

Il existe aux Etats-Unis une mutuelle d'assurance-vie fondée par des cultivateurs. Elle s'appelle "The Farm Bureau Life Insurance Company" et recrute ses assurés dans dix Etats de la République. Son chiffre d'assurance en vigueur atteint aujourd'hui 40 millions de dollars. A l'occasion de l'ouverture d'une récente campagne de propagande, le président de cette mutuelle, M. Murray D. Lincoln, déclarait ce qui suit:

"L'assurance éclipe rapidement nos institutions bancaires comme réservoir de capitaux. En mettant nous-mêmes sur pied notre propre organisme d'assurance, sur une base coopérative, nous érigons le mur de soutien qui servira d'appui à la structure coopérative de l'organisation économique de demain".

M. Lincoln disait encore:

"Quand un homme achète une police d'assurance-vie de 50 mille dollars ou un million de dollars, il bénéficie des conseils des meilleurs techniciens; de cette façon, il a la quasi-certitude de choisir la police qui répond à ses besoins. Grâce à notre organisation coopérative, les proposant qui doivent se contenter de petits montants d'assurance bénéficient de conseils aussi judicieux en étudiant eux-mêmes, en groupes, leurs problèmes d'assurance-vie: ils "ajustent" leur assurance à leurs propres besoins. Voilà un des principaux avantages que vaut aux assurés la possession de la société qui les assure".

Cette opinion de M. Lincoln, que nous empruntons au Maritime Cooperator d'Antigonish, corrobore exactement les avis exprimés depuis plus de quatre ans par les fondateurs et les directeurs de La Mutuelle-Vie de l'U. C. C.

## Un témoignage non équivoque

Dans le numéro de décembre de l'Ensemble, M. Jean-Pierre Després cite quelques extraits du dernier rapport annuel de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C., publié à l'oc-

casion de l'assemblée générale annuelle. Il ajoute:

"La situation financière de la Mutuelle-Vie est des plus saines. Cela devrait inciter tous les agri-

## A VOS ORDRES

QUAND vous avez vendu des produits, ne gardez donc pas votre argent sur vous ni chez vous. Soyez prudents. Ouvrez un compte d'épargne à notre bureau le plus proche et déposez régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Il sera en sûreté et vous rapportera des intérêts.

Nous avons au Canada 221 succursales et 313 agences. Lorsque vous n'avez pas le temps de passer à la banque, vous pouvez nous expédier votre dépôt par lettre recommandée. Il sera crédité à votre compte et il vous en sera accusé réception sans retard.

Qu'il s'agisse de l'ouverture d'un compte, d'avances d'argent, d'escompte de billets, de placement ou de toute autre question, venez nous voir. Vous serez toujours les bienvenus.

## Banque Canadienne Nationale

# La culture du lin

# Grosses exportations de fromage canadien

Le prix de la filasse, celui de l'étope et de la graine de lin rendent cette culture très profitable par le temps qui court. Aussi, voyons-nous les cultivateurs de tous les coins de la province s'intéresser à cette ancienne industrie en train de renaitre chez nous.

Aujourd'hui, la production du lin ne se fait plus comme autrefois. Il existe une machine pour arracher le lin. Demain, une autre l'étendra sur le champ. A la linerie, ce sont presque exclusivement des machines qui exécutent le travail.

La récolte de 1940 est actuellement achetée par le représentant anglais, aux prix suivants. Remarquons qu'il existe plusieurs catégories de lin. Ce produit, comme tous les autres, n'est pas toujours d'une qualité uniforme. Le tableau fait prévoir que le plus grand soin doit être apporté, non seulement à la préparation du sol et à son ensemencement, mais aussi aux opérations de récolte, d'engorgement et de transport, si l'on veut obtenir des prix rémunérateurs.

## PRIX FIXES POUR LA RECOLTE DE 1940

Filasse	PX	35c
	SX	33c
	SO	32c
	SI	30 1/2c
	S2	27 3/4c
	S3	26c
Etope	QX	17 3/4c
	"Pluckings" (???)	16c
	A et RX	15c
	B et TT	14 - 13 1/2c
	TWT et TT-XX	7 3/4c

f. à b. ports canadiens.

La graine vaut de 7c à 8c la livre.

Notre intention, en publiant ce tableau, est tout simplement de démontrer; premièrement, que les prix sont attractifs; deuxièmement, que le lin n'est acheté qu'après avoir été placé dans de nombreuses catégories.

Il y a là une chose qui doit faire réfléchir ceux qui songent à s'adonner à cette culture. Il nous semble que c'est une première raison de l'établir sur une base coopérative.

Une autre raison, c'est que cette industrie est juste en train de se fixer chez nous. Les cultivateurs n'ont à lutter contre personne. C'est le temps ou ce ne le sera jamais pour eux de s'emparer de cette affaire.

Enfin, il est prudent de ne pas songer à la monoculture. Les étendues de semées en lin ne devraient guère dépasser le dixième de l'étendue totale cultivée de la ferme.

Si les prix sont bons à l'heure présente, c'est principalement à cause de l'état de guerre. La guerre cessera. Les prix seront diminués. Il y a des raisons sérieuses d'espérer que le Canada restera un fournisseur de lin sur lequel on comptera, mais à condition qu'il sache mettre sur le marché mondial une marchandise de bonne qualité.

Si, dans cette nouvelle production, les cultivateurs ne veulent pas être encore les éternels payeurs, c'est à eux qu'il appartient dès maintenant d'organiser leurs lineries. LA SEULE FORMULE QUI CONVIENT EST LA FORMULE COOPÉRATIVE.

Henri-C. BOIS, agronome, secrétaire de la Coopérative Fédérée de Québec

L'Office des produits laitiers estime qu'au 30 novembre 1940, les expéditions de fromage cheddar canadien faites sur le Royaume-Uni se montaient à 92,000,000 de livres de la fabrication de la saison courante. Entre le 1er décembre 1940 et le 31 mars 1941, on compte qu'il s'expédiera quelque 8,000,000 de livres.

Par le contrat conclu, le 23 mai 1940, entre le Ministère anglais des vivres et le gouvernement canadien, le Ministère anglais s'est engagé à prendre, avant le 1er décembre 1940, 78,400,000 livres de fromage canadien, cheddar, blanc, non ciré. Le 13 juin le Ministère anglais fit connaître qu'il prendrait une aussi grande quantité que possible de fromage du Canada et, dernièrement, l'accord a été prolongé jusqu'à la fin

de mars 1941. Un nouvel accord entrera en vigueur le 1er mars 1941 pour les douze mois suivants. Aux termes de ce dernier accord, le Ministère anglais prendrait au cours des douze mois, un total de 50,000 tonnes longues ou de 112,000,000 de livres à 14.4c la livre F. B., steamer ou wagon à Montréal pour le fromage de première qualité, 1/2c la livre de moins pour la deuxième qualité et le la livre de moins pour la troisième qualité. Le Ministère est prêt à acheter toute quantité supplémentaire qui peut être offerte en plus des 112,000,000 de livres.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa

## La situation actuelle du commerce d'exportation des oeufs

Le Service de Presse et de Publicité du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa nous apprend que, de janvier à octobre inclusivement, nous avons exporté en Grande-Bretagne 350,000 caisses d'oeufs. C'est dix fois plus qu'en 1939 et c'est beaucoup plus que nous n'en avons jamais exporté. Il va sans dire que notre marché domestique s'est amélioré d'autant. Le prix des oeufs a été plus stable cette année.

Il n'est intervenu aucun contrat entre le gouvernement britannique et le gouvernement canadien. L'honorable ministre de l'Agriculture, cependant, est d'avis que la Grande-Bretagne continuera à acheter de nos oeufs. Les oeufs n'apparaissent pas sur les listes de rationnement, et le gouvernement anglais n'a assumé aucune obligation envers ses administrés relativement à leur approvision-

nement d'oeufs. C'est cependant le Ministère des Vivres qui est le seul acheteur des oeufs importés en Grande-Bretagne et tous les exportateurs canadiens doivent s'adresser à lui.

Par ailleurs, la demande domestique s'est ravivée. Elle est susceptible de devenir encore plus importante. Il ne faudrait pas conclure, toutefois, que l'industrie avicole doit être poussée vers un développement plus grand que celui qu'elle a présentement. On estime que cet automne, les fermes du Dominion maintiennent un million de poulettes de plus que l'an dernier. Elles devraient suffire aux besoins du moment.

Henri-C. BOIS, agronome, secrétaire de la Coopérative Fédérée de Québec.

## Prix payés aux salaisons pour les flèches Wiltshire

L'Office du bacon annonce le détail des prix qui sont payés aux salaisons canadiennes pour les différentes sélections de flèches Wiltshire.

L'échelle de prix varie depuis un maximum de \$16.10 les 100 livres livrés au port de mer canadien pour la catégorie A No 1, de bonne grosseur, à \$12.75 pour la catégorie B No 3, pesant de 70 à 80 livres par flèche.

Il y a trois sélections de Wiltshire dans chaque catégorie et quatre échelles différentes de poids dans chaque sélection. Les salaisons canadiennes reçoivent donc 25 prix différents pour les flèches Wiltshire qu'elles livrent au port de mer.

Ce sont là les prix que paie l'Office du bacon pour le produit canadien. Aux termes du nouvel accord sur le bacon, l'Office reçoit un prix moyen ou uniforme pour tous les poids et toutes les sélections. Pour les Wiltshire de la catégorie A, le prix moyen est de \$15.82 les 100 livres au port de mer canadien; pour les Wiltshire de la catégorie B, tous les poids et toutes les sélections sont payés à un prix uniforme de \$15.06.

La liste suivante donne la moyenne du poids sous les catégories et le prix par 100 livres au port de mer canadien

### WILTSHIRE, CATEGORIE A

Sélection No 1 ou très maigre		Prix
55 - 65 livres		\$16.10
45 - 55 "		15.90
65 - 70 "		15.70
70 - 80 "		14.70
Sélection No 2 ou maigre		
55 - 65 livres		15.80
45 - 55 "		15.80
65 - 70 "		15.30
70 - 80 "		14.30
Sélection No 3 ou à point (prime)		
55 - 65 livres		15.35
45 - 55 "		15.15
65 - 70 "		14.95
70 - 80 "		13.90

### WILTSHIRE, CATEGORIE B

Sélection No 1 ou très maigre		
55 - 65 livres		15.35
45 - 55 "		15.15
65 - 70 "		14.95
70 - 80 "		13.95
Sélection No 2 ou maigre		
55 - 65 livres		14.75
45 - 55 "		14.55
65 - 70 "		14.35
70 - 80 "		13.35
Sélection No 3 ou à point (prime)		
55 - 65 livres		14.15
45 - 55 "		13.95
65 - 70 "		13.75
70 - 80 "		12.75

Les morceaux d'exportation sont payés d'après une liste sur la base de \$16.10 pour les Wiltshire de la catégorie A No 1, de bonne grosseur, c'est-à-dire de 55 à 65 livres.

Dans les conditions normales, on manifeste une préférence bien nette dans le commerce pour les "Wiltshire de bonne grosseur" ou les flèches pesant de 55 à 65 livres. Pour avoir des flèches Wiltshire de ce poids, il faut des carcasses pesant de 143 livres à 168 livres, ou des porcs dont le poids sur pied varie de 190 livres à 224 livres. Les Wiltshire d'un poids plus léger pesant de 45 livres à 55 livres sont préparées de carcasses de porcs pesant de 116 livres à 141 livres, ou de porcs dont le poids vif est d'environ 155 livres à 189 livres. Les Wiltshire de 65 à 70 livres viennent de carcasses pesant de 169 livres à 180 livres, ou de porcs d'un poids vif d'environ 225 livres à 240 livres. Les Wiltshire de 80 livres prennent les carcasses de porcs pesant jusqu'à 205 livres, ou les porcs pesant environ 270 livres sur pied.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

## Les équipes d'étude...

(Suite de la page 11)

pres affaires, s'en mêlent et administrent eux-mêmes leurs biens jusqu'à la limite du possible.

La coopération ne veut la guerre à personne, ni la ruine de qui que ce soit; elle veut chacun à sa place et une meilleure répartition de richesses mises à la disposition de l'humanité.

La coopération a pour mot d'ordre: Chacun pour tous, tous pour chacun.

La COOPERATION, c'est possible partout.

J.-A. N., ptre.

## Cour pour les équipes d'étude...

(Suite de la page 6)

tes et cuillers on peut se servir de boîtes de bois ou même de boîtes de cartons. Que tout soit parfaitement propre.

### La vaisselle finie

Vider les plats. Savonner la lavette et les plats

pour les bien dégraisser à l'intérieur et à l'extérieur. Rincer à l'eau froide.

Essuyer d'abord avec la lavette, ensuite avec le torchon des seroies.

Les placer. Savonner l'évier, le rincer, l'essuyer.

On ne parle pas ici du lavage de la table car il a dû être fait avant le lavage de la vaisselle après que les plats ont été débarassés et remis à la glacière ou dans le garde-manger. Il suffira d'y passer un torchon pour essuyer les gouttes d'eau qui ont pu y tomber.

### QUESTIONNAIRE:

1. — Quand on lave la vaisselle comment prévenir l'odeur désagréable du poisson, des asperges, et autres mets ?

2. — Comment se fait le lavage des verres ?

3. — Moyens faciles pour détacher les tasses. Les lames de couteaux ?

4. — Quel procédé employer pour enlever le dépôt calcaire des vaisseaux en fer.

5. — Quand est-il préférable de laver les lèchefrites, les chaudrons et autres ustensiles ?

## Le ministre du travail...

(Suite de la page 10)

conventions. Dans cette catégorie on trouve 400,000 salariés. C'est ici que la Loi du Salaire Minimum entre en scène pour assurer des salaires de base à ces employés.

M. Rochette parla également des certificats de compétence émis par les examinateurs des comités conjoints de compétence émis par les examinateurs des comités conjoints de patrons et employés, qui sont une protection pour les ouvriers spécialisés, pour leurs employeurs et pour le public en général qui doit embaucher de la main-d'oeuvre.

Du service de placement le ministre me dit que quelques mots, signalant en passant qu'en 1939-40, il avait procuré de l'emploi à 44,996 hommes et à 39,123 femmes, soit en tout 84,119 personnes.

Enfin, il annonça la formation du conseil supérieur du travail à brève échéance.

## LISTE DE PRIX des Engrais Chimiques

SECS ET FLUIDES

(fabriqués au Canada)

ANNEE 1941

### ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSES

En sacs de 125 livres	Acide			PRIX PAR TONNE (2,000 lb.)
	Azote	Phosphorique	Potasse	
0	16	6		\$26.00
2	12	6		26.60
2	12	10		30.00
2	16	6		30.00
4	8	10		30.00
4	12	6		31.00
Vergers	5	7		33.00

### SPECIAUX:

Dans les formules ci-dessous, la moitié de l'azote est fournie sous forme nitrique.

1% nitrique	2	12	10	\$31.00
2% "	4	8	10	32.00

POUR TABAC:					
A pipe et à enveloppes	5	8	7	2	33.00
	5	8	10	2	37.50
A cigarettes	2	12	8	2	31.50
	2	12	10	2	34.50

### ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES

Superphosphate granulé	20%	P206	125 lb.	\$22.00
Sulfate d'ammoniaque	20%	N	200 lb.	43.00
Nitrate de soude	16%	N	100 lb.	52.00

ESCOMPTE DE 5% POUR ACHAT DE 15 TONNES OU PLUS

F. A. B.

Montréal, Bécot, Chambly, Québec ou Lévis

CONDITIONS: COMPTANT

Quiconque ne paiera pas comptant devra établir sa solvabilité à notre satisfaction.

Prix sujets à être changés sans avis

VENDUS PAR

La Coopérative Fédérée de Québec

130, RUE ST-PAUL EST, MONTREAL

EN VIGUEUR LE 18 NOVEMBRE 1940.

Le syndicalisme agricole

1ère leçon

LES SOCIÉTÉS

1.—Les hommes sont-ils faits pour vivre seuls ou pour vivre en société ?

Ils sont faits pour la société; ils ont besoin de s'entraider, de s'unir, de se communiquer leurs pensées, de prier les uns pour les autres, afin que chacun soit plus homme et meilleur enfant de Dieu.

2.—Quelles sont les principales sociétés que les hommes fondent ?

La famille, l'Etat, l'Eglise, la Profession.

3.—Qu'est-ce que la Famille ?

C'est l'union d'un homme, d'une femme et des enfants qu'ils procréent et élèvent.

4.—Qu'est-ce que l'Etat ?

L'Etat est une association d'hommes qui habitent un même territoire et qui s'unissent sous une même autorité en vue de promouvoir leur bien commun humain.

2ème leçon

LES CORPORATIONS DE METIERS

9.—Les associations professionnelles existent-elles depuis quelques années seulement ?

Elles existaient au commencement du moyen âge et connurent une grande prospérité durant toute cette période. Elles subsistèrent jusqu'à la révolution française qui les abolit sans leur rien substituer.

10.—Au moyen-âge, était-on libre d'ouvrir un magasin ou une boutique n'importe quand et n'importe où ?

Non; tout était bien ordonné par la corporation.

11.—De combien de catégories de membres se composaient les corporations ?

De trois catégories : des apprentis, des compagnons, des patrons.

12.—Dans la corporation d'aujourd'hui, l'ouvrier pouvait-il devenir patron ?

Oui, quand il avait passé son examen et fait son chef-d'œuvre.

13.—Comment étaient administrées les corporations du moyen âge ?

Par deux jurés, élus pour un an par les maîtres ou patrons. Ces jurés faisaient l'inspection

5.—L'Eglise est-elle une société ?

Oui. "L'Eglise est la société de tous ceux qui croient en Jésus-Christ, qui participent aux mêmes sacrements et qui sont soumis à leur pasteur sous un seul chef visible." Le but de l'Eglise est de nous communiquer les grâces que nous font penser comme Dieu et vouloir ce qu'il veut de nous.

6.—Quelles sont les deux façons principales d'organiser une profession ?

Le Syndicat et la Corporation.

7.—Le Syndicat groupe-t-il uniquement des personnes qui ont des intérêts identiques ?

Oui.

8.—La Corporation groupe-t-elle toutes les personnes qui participent au fonctionnement d'une industrie ?

Oui.

du travail, voyaient à ce que les patrons traitent bien leurs compagnons ou leurs apprentis, faisaient passer les examens aux apprentis et aux compagnons, jugeaient du chef-d'œuvre fait par le compagnon pour devenir maître.

Ils exécutaient les règlements et statuts de la corporation.

14.—Quelles étaient les principales bienfaits des corporations ?

(a) Pas de chômage. (b) Repos hebdomadaire et fêtes. (c) Possibilité d'avancement. (d) Vie paisible, dans l'harmonie. (e) Bonne qualité des marchandises. (f) Droits des travailleurs protégés. (g) C'était la plus saine des démocraties.

15.—Quelles sont les deux raisons principales pour lesquelles les corporations sont tombées ?

(a) L'esprit chrétien à base de justice et de charité, s'y était perdu graduellement. (b) Les fonctionnaires, irresponsables devant les membres mais responsables seulement à l'Etat, menaient les corporations. Leurs créatures seules devenaient patrons quand elles pouvaient payer le pot-de-vin requis.

3ème leçon

LE SYNDICALISME MODERNE

16.—Les corporations furent-elles abolies par la révolution française ?

Oui. Il fut défendu aux gens de même profession de s'associer. Ce qui avait fait la prospérité des ouvriers durant six siècles tomba et les prolétaires devinrent victimes de leur liberté.

17.—Les pays autres que la France abolirent-ils, eux aussi, les corporations ?

Oui, à partir du début du XIXe siècle, il n'y eut plus de corporations en Europe.

18.—Les ouvriers étaient-ils bien traités au XIXe siècle ?

Ils étaient traités comme des esclaves, travaillant de 12 à 18 heures par jour, même les femmes et les enfants, et dans des conditions de travail des plus pitoyables.

19.—Quelles furent pour les cultivateurs les conséquences du développement des villes ?

L'abandon de l'agriculture familiale, le commerce par le moyen d'une nuée d'intermédiaires non contrôlés, la concentration du commerce, de l'industrie et de la finance, l'exploitation des cultivateurs et la déchéance actuelle.

20.—Les ouvriers et les cultivateurs finirent-ils par reconquérir leur DROIT d'association ?

Oui, chez les ouvriers, après 50 ans de lutte allant jusqu'à l'émeute

te et la rébellion. En 1884, les députés de France adoptaient une loi autorisant les syndicats professionnels.

Les cultivateurs prirent plus de temps à se "grouiller"; mais aujourd'hui, dans tous les pays civilisés, le droit des cultivateurs à s'associer et à mener leurs propres affaires est reconnu en principe et pratiqué, malgré quelques entêtements du libéralisme économique et du socialisme d'Etat.

21.—Existe-t-il des associations professionnelles de cultivateurs au Canada ? Nommez-en quelques-unes ?

Oui; l'Union Catholique des Cultivateurs, les Fermiers unis de l'Ontario et les Fermiers unis de l'Alberta.

Nous Voulons des SWEET CAPS!

\$1.00 envoie 300



cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHES-TER, ou \$1.00 envoie soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac SWEET CAPORAL HACHE FIN (avec papiers Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement. Aussi aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni.

Notre responsabilité cesse quand les colis sont livrés aux Autorités Postales ou autres porteurs. Si les colis adressés à des Canadiens servant dans la F.C.S.A. outre-mer ne peuvent être livrés ou envoyés au destinataire, la livraison se fera à l'Officier Commandant de l'unité du destinataire.

Si les colis adressés aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni, ne peuvent être livrés ou envoyés au destinataire, la livraison se fera aux Quartiers Généraux des Services de Guerre Auxiliaires Canadiens, à Londres, pour distribution aux Troupes Canadiennes.

Envoyez votre remise avec le numéro, le rang, le nom ainsi que l'unité dont le soldat fait partie, outre-mer, à SWEET CAPS, B.P. 6000, Montréal, P.Q.

\$2.50 envoient 1,000 cigarettes à un soldat ou à une unité.

Etudiez bien!

Brèves réponses aux questions des cours à domicile de l'U.C.C. pour aider à passer les examens. — Conservez ces réponses.

4e leçon

LE DROIT D'ASSOCIATION

22.—Existe-t-il encore de nos jours des gens qui nient le droit d'association ? Quelles sont leurs objections ?

Oui; il y a encore de ces ignorants-instruits. Leurs objections les accusent. Voyez :

a) "Les cultivateurs ne sont pas assez fins pour s'organiser eux-mêmes."

— "T'i qu'à 'oir".

b) "Si les cultivateurs s'organisent dans une association forte, ils vont tout mener parce qu'ils sont la majorité".

— Cette majorité travaille donc contre son propre bien aujourd'hui! Parce qu'on la trompe... et la devise! Voyez ce que fait le Bulletin des agriculteurs à la solde des Juifs.

c) "Si les cultivateurs se groupent, ils vont faire crever les commerçants et les industriels".

— Le groupement des cultivateurs n'abolira pas le commerce; il va le sanifier en empêchant ses fraudes. Quant aux industriels, ils peuvent dormir en paix, s'ils font bien les choses.

d) "L'association professionnelle des cultivateurs serait une bonne chose, mais c'est dangereux qu'elle mène les gouvernements."

— Actuellement, elle laisse cela aux trusts; au gouvernants de s'en débarrasser. L'association professionnelle des cultivateurs aidera les gouvernants à cela en les déchargeant de toutes sortes de besoins, dont ils ne doivent pas s'occuper. Ex.: apprendre aux femmes à tisser, aux hommes à cultiver ou à élever des animaux. C'est aux habitants eux-mêmes, aux écoles, à enseigner ces choses.

23.—L'association est-elle un caprice ou un besoin légitime ? La Sainte Ecriture recommande-t-elle l'association ?

a) L'association est un besoin légitime qui se fait sentir tous les jours comme le besoin de manger.

b) L'Ecriture dit: "Malheur à l'homme seul."

24.—Si l'homme a le droit de posséder des biens, a-t-il le droit de les unir à ceux de ses semblables ?

Il a le droit de faire ce qu'il veut légitimement de cette propriété, de l'unir à celle des autres; la première de ses propriétés est sa propre personne, qui pense et veut. Il peut donc unir ses biens spirituels et matériels à ceux des autres.

25.—A-t-on le droit de s'associer pour une cause mauvaise ?

Non; ces associations sont défendues par la raison, l'Etat et l'Eglise.

26.—Qu'est-ce qu'une association professionnelle ?

C'est l'union de personnes qui exercent la même profession en vue de promouvoir le bien commun de cette profession "par l'initiative de ses membres et par leurs propres moyens".

27.—Peut-on former une association sans que les membres soient unis ?

Non; il faut qu'ils soient dans

une même union, sous un même chef, qu'ils pensent de la même façon sur les problèmes communs pour vouloir la même chose.

28.—Une association professionnelle peut-elle se composer de n'importe qui ?

Non; elle doit grouper les gens d'une même profession.

29.—Une association professionnelle doit-elle s'occuper de l'intérêt particulier des individus ?

Directement, non; elle s'occupe de mettre des services à la portée de tous ses membres. Indirectement, elle se trouve à aider chacun de ses membres qui veut profiter de ses services. Quant aux détails de la vie de ses membres, à chacun d'eux d'y voir; l'association ne doit pas et ne peut pas voir à cela.

30.—De quelle manière une association professionnelle peut-elle aider ses membres ?

En leur donnant des moyens adaptés d'éducation.

En les défendant à l'occasion. En les organisant coopérativement.

5ème leçon

L'EDUCATION DES MEMBRES

31.—Une association qui cherche à éduquer ses membres, prend-elle le moyen le plus facile d'en grossir le nombre ?

Non; étudier et se donner aux autres n'est pas pour enthousiasmer les membres d'une profession et les dirigeants, qui ne comprennent pas toujours la nécessité d'un pareil effort.

32.—Est-il plus facile pour une association professionnelle de se contenter de critiquer et de réclamer ?

Oui; c'est moins fatigant de pleurer quand ça fait mal que de se soigner soi-même.

33.—Une association professionnelle de cultivateurs doit-elle chercher à faire de ses membres de meilleurs cultivateurs ?

Oui; mais en ayant des procédés peu coûteux qui ne retom-

bent pas en taxes écrasantes sur leur tête. Le cercle d'étude et la coopération économique encouragent vite les cultivateurs à une bonne technique... et ça ne coûte pas cher.

34.—Une association professionnelle agricole a-t-elle le droit d'avoir son propre service agronomique ?

Oui; elle peut avoir cela.

35.—Dites ce qu'exige la justice sociale ?

Elle exige que chaque membre d'une société lui donne une part des bénéfices qu'il en retire.

36.—Est-ce un devoir de justice sociale d'appartenir à une association professionnelle qui nous rend des services ?

Oui, même si on ne le savait pas avant. Lui appartenir, c'est déjà faire sa part. Un enfant est obligé d'aider sa famille, même si ce n'est pas de sa faute que sa famille l'ait aidé.

37.—Une association professionnelle doit-elle enseigner à ses membres la pratique de la charité sociale ?

Oui; la justice est souvent dure; la charité adoucit et complète la justice. Si chaque membre faisait plus que sa part dans son union professionnelle, tous s'en porteraient mieux, et l'union déculperait ses services déjà nombreux.

38.—Une association professionnelle doit-elle faire oeuvre d'Action catholique ?

Oui; elle doit être auxiliaire d'Action catholique. La culture qu'elle donne à ses membres et les affaires qu'elle leur fait pratiquer doivent garder toute la marque du catholicisme. Prudence, justice, équité, charité chrétienne, voilà un beau programme d'Action catholique.

Jean-Louis HEBERT.

Thurso

(Papineau)

Assemblée le 12 novembre, sous la présidence de M. Raouf Thibaudeau. Le secrétaire fait rapport des activités de l'année. Le gérant de notre coopérative agricole, M. Emile Duguay, parle de l'établissement d'un poste de mirage.

L.-G. D'ARAGON, secrétaire

Advertisement for Canadian National Express with text: Faites remise par Mandats du CANADIAN NATIONAL EXPRESS. Acceptés au pair partout. Sécurité. Commodité. En vente à tous les BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIEN NATIONAL.

Large advertisement for JUTRAS evaporators. Text: SERVICE JUTRAS QUALITE. AMÉLIOREZ LA QUALITÉ DE VOS PRODUITS CETTE ANNÉE AVEC UN Evaporateur Rapide "JUTRAS". La machine la plus moderne et la plus perfectionnée, celle qui évapore la sève le plus rapidement, qui économise le combustible et exige la plus minime mise de fonds — 14 grandeurs à votre choix, 25 à 265 gallons à l'heure. IMPORTANT: Nous n'employons que du fer blanc anglais spécial double étamé No 22 et nos bassins sont soudés à l'étain pur à l'intérieur, garantis à l'épreuve du plomb et approuvés par les autorités. LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE VICTORIAVILLE, QUÉ.

St-Evariste

Nos membres ont tenu séance le 24 novembre sous la présidence de M. Zéphirin Boutin. Presque tous étaient présents. Ils ont été unanimes à demander aux autorités la permission de construire une fabrique de beurre dans la paroisse.

Antoine LABRECQUE, secrétaire

# Cours pour les équipes d'étude féminines

Ce cours a été préparé par les RR. SS. de la Sagesse de l'Ecole ménagère de Sutton.— Nous le reproduisons grâce à la bienveillante autorisation de M. l'abbé Eustache Breault, aumônier de la Jeunesse Agricole Catholique du diocèse de Sherbrooke.

## 4ième leçon

### Comment laver la vaisselle

Il est aussi important de bien laver la vaisselle que de bien préparer les aliments.

Il faut y mettre de L'ORDRE et de l'ADRESSE.

De l'ordre pour ne pas perdre de temps, de l'ADRESSE pour ne rien casser.

### DE L'ORDRE

Ranger la vaisselle en la débarrassant des DECHETS. La placer dans l'ordre où elle sera lavée: les verres, les tasses, les fourchettes, les cuillers, les assiettes et les plats qui ne sont pas souillés de graisse; la vaisselle grasse est en dernier; les casseroles.

Plusieurs font un lavage sommaire sans cristaux de soude et sans savon, à l'eau froide. Ce procédé enlève les taches d'œufs, dissout le gras d'huile, empêche les odeurs désagréables du poisson, des asperges, etc. Le vrai nettoyage est aussi beaucoup plus rapide et plus complet. Sur la ferme on garde cette eau pour les porcs.

### Lavage des verres

Employer une eau pas trop chaude, la chaleur pourrait les briser.

Savonner légèrement.

Rincer à l'eau tiède.

Mettre égoutter.

Essuyer avec un linge très propre ne faisant pas de mousse et qui ne servira que pour les verres.

Quand le cristal a des reliefs il faut se servir d'une petite brosse pour laver jusqu'au fond des dents et des dessins.

### Lavage de la vaisselle

On se sert généralement de deux plats; l'un pour laver où l'on met les cristaux de soude ou du savon et l'autre pour rincer.

Si on n'emploie qu'un plat il faudra changer d'eau plus souvent.

Laver à l'eau aussi chaude qu'on peut l'endurer.

D'abord les tasses s'il y a des taches de thé ou autres les frotter avec un linge humide imbibé de sel fin.

Les rincer, les faire égoutter, les essuyer.

On peut faire tremper fourchettes et cuillers.

Ne pas laisser dans l'eau les manches de couteaux. Les essuyer avec un linge humide puis un chiffon sec.

Si les lames sont tachées, les frotter avec un bouchon ou un morceau de patates crues trempé dans de la poudre de pierre ponce ou du sable très fin, ou du jus de citron.

En lavant les couverts, bien nettoyer entre les dents des fourchettes. Laver les soucoupes, les assiettes et les plats.

Laisser égoutter.

Essuyer.

Les ustensiles émaillés qui ont souffert au feu sont presque toujours rendus à leur couleur en passant quelques minutes dans l'eau bouillante chargée de soda.

### Lavage des casseroles

Si elles sont très brûlées les remettre sur le feu avec un peu d'eau et du carbonate de soude, jusqu'à la prochaine vaisselle. (sauf les casseroles d'aluminium) ou encore dans une très petite quantité d'eau jeter une poignée de gros sel marin, laisser séjourner, et au prochain repas vous constaterez que le fond se nettoie facilement.

Ne pas gratter avec un couteau, mais avec l'éponge ou la brosse métallique.

Les essuyer avec la lavette tor-

due avant de les sécher avec le linge.

Pour enlever les dépôts calcaires qui se forment dans les vaisseaux en fer lavez au vinaigre fort.

En lavant les lèchefrites, les chaudrons et autres ustensiles de cuisines aussitôt qu'ils sont vidés et pendant qu'ils sont encore chauds on épargne beaucoup de temps.

### Lavages du séparateur

En été le séparateur doit être lavé après chaque opération.

En hiver on peut ne le faire

qu'une fois par jour, si on a soin de faire circuler abondamment l'eau froide après l'écumage.

Il faut toujours passer l'eau froide puis laver non à l'eau bouillante, mais à l'eau chaude savonneuse, rincer avec soin, laisser sécher dans un endroit bien aéré mais pas au soleil.

Les vaisseaux et les chaudières de lait doivent toujours être passés à l'eau froide avant d'être lavés à l'eau chaude savonneuse. Il faut apporter une attention particulière aux anses et aux rebords qui peuvent facilement s'encrasser.

### Ranger la vaisselle

Une ménagère qui a de l'ordre a une place pour chaque chose et range chaque chose à sa place.

Dans le buffet on dispose ensemble chaque catégorie d'assiette. Les tasses peuvent être suspendues à de petits crochets ce qui utilise les dessous de tablettes, ou encore sur une demie tablette entre deux grandes tablettes.

Que les tasses sans anses, la vaisselle ébréchée, trop usée pour être mise sur la table occupent un coin de l'armoire; on s'en servira pour mettre les restes.

Les casseroles et les poêles à frire peuvent être suspendues, les

## Nos institutrices



● Mlle Fleur-Ange TREMBLAY, de St-Henri de Taillon, institutrice à Ste-Monique, a reçu, par l'entremise de M. l'inspecteur d'écoles Michael Savard, une prime de \$200.00 pour succès dans l'enseignement.

chaudrons posés sur une tablette ou sur le plancher de l'armoire. Si on les dispose par ordre de grandeur l'armoire offre un meilleur coup d'oeil.

Si on n'a pas de tiroirs séparés pour recevoir couteaux, fourchettes (Suite à la page 4)

Pour régaler la famille pendant les Fêtes, n'oubliez pas le Vin St. Georges



Dans les précieuses occasions où la famille et les amis se réunissent pendant les Fêtes, la chaleur d'un bon vin augmente de beaucoup le plaisir de chacun.

Mais voyez à ce que le vin que vous servez soit bon, et qu'il ait été convenablement vieilli—voyez à ce que ce soit du Vin St. Georges.

Vous trouverez que le Vin St. Georges a une saveur de vrai vin plus délicate et satisfaisante, parce qu'il est fait et mélangé avec du raisin provenant des plus grands vignobles du Canada—la propriété exclusive de la maison Bright. En outre, la formidable capacité des chais de cette maison (4¼ millions de gallons) signifie que le Vin St. Georges n'est jamais embouteillé avant d'avoir été convenablement vieilli.

RIEN NE PEUT REMPLACER LE VIEILLISSEMENT!



### PUNCH ST. GEORGES POUR LES FÊTES

Mélangez, dans un bol à punch bien refroidi:  
3 bouteilles de 26 oz. de Vin Bright's White Top  
1 bouteille de 26 oz. de Vin St. Georges, type Sherry  
2 bouteilles de 26 oz. d'eau gazeuse  
1½ tasse de sucre, dissous dans de l'eau  
2 cuillères à thé de bitter angostura  
Tranches d'orange et de citron  
Beaucoup de glace

Les meilleurs résultats sont obtenus si la glace est laissée en gros morceaux et si les ingrédients y sont versés doucement, dans l'ordre donné, puis remués légèrement.

... Il a toujours été de bon goût de boire du Vin St. Georges. Maintenant, c'est un vin économique. Essayez le Vin St. Georges aujourd'hui même!

DANS LE QUÉBEC, C'EST LE Vin St. Georges

# CONSULTATIONS AGRONOMIQUES

**Réponses à vos questions par des techniciens agricoles d'expérience**

Les consultations agronomiques sont ouvertes à tous les membres de l'U. C. C. et à tous les lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Des techniciens agricoles dont la compétence est reconnue répondent ici aux questions posées sur tout ce qui concerne la régie de la ferme, l'élevage sous toutes ses formes, les cultures de tout genre, etc. On adresse ses questions à la "TERRE DE CHEZ NOUS", 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.

**Q.—Notre-Dame-du-Bon-Conseil.** — Les terrains sablonneux sont-ils plus exposés que les terrains graveleux à abriter des fourmis qui attaquent les pommiers? Les terrains chaulés sont-ils nuisibles aux pommiers?

R.—Règle générale, il n'y a pas plus de fourmis dans les terrains sableux que les terrains graveleux, elles recherchent un endroit où elles pourront vivre dans l'abondance et à l'abri de l'humidité. — Le pommier préfère un sol légèrement acide.

**Q.—Quel développement faut-il laisser prendre à l'étable avant de l'entailer, sans que cela nuise à son développement?**

R.—Les étables qui ont atteint un diamètre de 8 à 10 pouces peuvent facilement supporter l'entailage.

**Q.—Le chou convient-il à l'alimentation des brebis portières et quelle quantité à servir par jour à chaque brebis? — Comment peut-on récolter de choux à l'arpent, quand le terrain est bien engraisé et que le chou est cultivé suivant toutes les exigences de cette culture?**

R.—Les choux peuvent donner un rendement de 18 à 20 tonnes à l'arpent, et ils sont considérés comme un excellent succulent pour les moutons. On peut en servir de 3 à 5 livres par jour par tête.

**Q.—Combien de tonnes de foin et de moulée faudrait-il pour hiverner 30 brebis portières? — Quelle moulée convient le mieux et quelle quantité à servir par jour par tête?**

R.—Le foin étant servi à raison de 3 à 4 livres par jour et par tête, il vous faudra donc, pour 30 brebis, environ 10 à 12 tonnes de foin pour l'hivernement. Pour ce qui est des concentrés, il vous en faudra environ de 800 à 120 livres. Le mélange sera fait, pendant la gestation, d'avoine et de son en parties égales et servi à raison de 1 livre par tête et par jour, tandis qu'après la parturition, le mélange se composera de 2 parties d'avoine, 2 parties de son et 1 partie de pain de lin, et servi à raison de 1 à 2 livres par jour.

**Q.—St-Victor.** — Voulez-vous me dire en quel temps il faut arracher les petits pommiers pour les planter et aussi à quelle époque il serait préférable de faire la plantation?

R.—La plantation des pommiers réussit mieux au printemps dans notre province, il faut donc arracher les arbres juste au moment de la plantation, pas trop longtemps d'avance pour ne pas exposer les racines à se dessécher.

**Q.—Un lecteur.** — J'ai une jument qui doit pouliner au printemps, et je crois qu'elle a des

vers, de plus, elle a une attaque de souffle, dites-moi quel remède employer dans les deux cas?

R.—Contre les vers, il serait plus prudent de faire traiter votre jument par un vétérinaire, pour ce que est du souffle, il n'y a rien à faire, si ce n'est de servir à la jument des aliments légèrement laxatifs tels que du foin de trèfle, des carottes et du son humecté.

**Q.—Je voudrais faire un pâturage permanent au printemps, sur un vieux friche que j'ai chaulé cet automne. Me conseillez-vous de fertiliser et quel engrais employer?**

R.—Sur une terre lourde ou franche, il est généralement conseillé d'utiliser 400 à 500 livres de superphosphate à 20 p.c. tous les deux ou trois ans. On peut aussi utiliser le 0-16-6 ou le 2-12-6. Dans votre cas, il serait préférable de consulter votre agronome local, lequel pourrait vous donner des conseils très précieux après examen du terrain.

**Q.—J'ai un cheval qui tousse chaque fois qu'il boit, quoi faire?**

R.—Voyez à ce que votre cheval ne boive jamais d'eau froide et évitez les fourrages secs ou poussiéreux.

**C. BROUSSEAU,**  
Agronome et professeur à l'École d'Agriculture de St-Barthélemy.

## Nos chers petits paysans...

(Suite de la page 8)

gard! Oui, le renard... Et des sifflements! Oh! mes soeurs, c'est terrible comme j'ai eu peur! Une vraie malédiction jetée sur le domaine par le mendiant venu, hier, et qui paraissait si bourru.

Le coq, conscient de sa responsabilité, ordonne à ses poules de ne pas dépasser la zone de sûreté.

Et la "Caillette", à la dérobee, se faufille dans le grand foin. Elle se gorge d'avoine neuve. Cachée par le blé-d'inde, elle picore les gousses de pois et se délecte du jus savoureux des premières tomates.

La "Caillette" joue cette comédie pendant quelques jours. A chaque mare, se mirant, elle se trouve de plus en plus jolie.

Il arrive, ce jour-là, que des visiteurs de marque s'annoncent chez le maître-maraîcher.

"Ma femme, dit celui-ci, à son épouse, je vais tuer la "Caillette".

"Tu n'y penses pas! réplique-t-elle, notre plus belle poule! N'as-tu pas remarqué comme elle est vigoureuse et quel beau plumage!"

"Je sais, reprit l'homme, mais je ne la vois jamais sur les nids et tu sais bien qu'une poule trop grasse ne vaut rien pour la ponte."

Le triste sort de la "Caillette" fut prononcé et exécuté sur l'heure.

Elle n'avait pas pensé, la pauvre, que l'ambition fait périr son maître...

Maman JEANNE

## Une bibliothèque agricole...

(Suite de la page 8)

### De PARTIE.

#### LE CORPORATISME:—

Un abonnement à l'Ordre Nouveau: 4260 rue Bordeaux, Montréal.

Un abonnement aux brochures de l'École Sociale Populaire.

## Numéros parus:

- 51 Les avantages de l'agriculture.
- 62-64 Vers les terres neuves.
- 96 L'organisation professionnelle.
- 126-127 Notre problème agricole.
- 237 L'agriculture, base économique d'une nation.
- 256 L'organisation corporative
- 268 L'ordre corporatif.
- 271 Les Caisses Populaires: rédemption sociale.
- 284 La coopération économique.
- 286 La malfaisance du capitalisme actuel.
- 289-90 Catéchisme de l'organisation corporative.
- 295 Petit catéchisme de l'organisation syndicale
- 297 Pour un ordre nouveau.
- 299 Lettre pastorale collective sur la tempérance.
- 305 L'Eglise et les grands problèmes de l'heure
- 306 L'organisation corporative
- 311 Tempérance.
- 312 Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.

L'Union Catholique des Cultivateurs, Gérard Filion, Montréal, 515, Viger.

L'U. C. C. (Union diocésaine de Rimouski).

Un abonnement à La Terre de Chez Nous, 515, rue Viger, Montréal.

(A suivre)

Léon BEAULIEU, ptre, B.S.A.

## Programme d'exposition...

(Suite de la page 9)

grandeur lit double, bordure finie à la main, pas d'appliqués.

20.—Habit tricoté pour garçonnet 2 à 6 ans environ, laine commerciale.

**CLASSE 4**  
**SECTION**  
10.—Un sac à main (sacochette ou bourse) modèle, matériel et grandeur au choix.

20.—Manteau tailleur avec doublure, pour dame ou jeune fille (manteau sport) tissu commercial, rayé ou quadrillé.

### CLASSE 5

Section libre, deux objets au choix, primés pour l'originalité et l'exécution du travail.

Donat DUMOUCHEL, ptre

## Saint-Simon-de-Villemontel (Abitibi)

Notre cercle s'est réorganisé le 19 novembre. Nous avions le plaisir d'avoir parmi nous M. Samuel Audette, président diocésain, et M. l'abbé J.-A. Morasse, aumônier. L'élection fut présidée par M. Georges Lessard, vice-président diocésain, et donna les résultats suivants: M. Hippolyte Lavoie, président, M. P.-E. Dumais, vice-président, MM. Wilfrid Lemieux, Gérard Vachon, Pierre-F. Bédard, Philibert Lessard, Armand Thérien, secrétaire. Nous espérons que notre cercle comptera un bon nombre de cultivateurs d'ici une couple de mois.

Alfred LESSARD, secrétaire

## Sainte-Rite (Témiscouata)

Notre cercle s'est réuni le 13 novembre. Nous avions le plaisir d'avoir parmi nous M. l'abbé Beaulieu, aumônier de l'Union régionale de Rimouski-ouest. Ce dernier nous fait une conférence sur l'Union, la coopération, etc. Notre cercle se choisit un nouveau bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Alix Lebel, vice-président, M. Félix Jean, directeurs: MM. Ernest Beaulieu, Charles Dubé, Aurèle Roy, Napoléon Dubé, Charles-Eug. Lévesque; secrétaire, M. Omer Beaulieu.

Le 17 novembre, nouvelle réunion, sous la direction du nouveau président. Ce dernier remercie les membres de la confiance qu'ils lui ont faite. M. Lebel dit quelques mots de l'industrie laitière, particulièrement du troupeau laitier. Les équipes d'étude furent organisées comme l'an dernier, les chefs de chaque équipe furent choisis.

Omer BEAULIEU, secrétaire

# COMMENT AUGMENTER les éclosions sans augmenter les dépenses

VOUS savez comme la production des oeufs bondit dès que les poules peuvent rôder dans leur parc et picorer les jeunes herbes verdoyantes. L'expérience nous a appris que l'herbe des céréales contient des vitamines et des minéraux nécessaires aux volailles. Ces vitamines et ces minéraux, vous les avez dans CEROGRAS qui est fait des herbes tendres et jeunes des céréales déshydratées. CEROGRAS vous permet d'ajouter l'année durant la jeune herbe nourrissante dans l'alimentation des volailles. Dès maintenant l'addition de CEROGRAS aux moulées accroît l'éclosion. CEROGRAS contient en abondance les vitamines de ponte A et G (flavine) tout autant que les éléments nutritifs et naturels trouvés dans l'herbe jeune et considérés comme essentiels à la santé des poules, à leur fécondité et au développement des poussins. Plusieurs moulées du commerce sont en vente et contiennent le véritable CEROGRAS selon les proportions recommandées. Sans rien ajouter à leur prix, CEROGRAS ajoute beaucoup à leur valeur alimentaire. Réclamez ces moulées de votre fournisseur.

# CEROGRAS

Fabriqué avec des céréales vertes du Canada par THE GREENMELK COMPANY LIMITED

## Deux nouveautés que l'on doit lire

# "ALERTE AUX CANADIENS FRANÇAIS" "LA QUERELLE DU BILINGUISME"

par André Laurendeau  
DIRECTEUR DE L'ACTION NATIONALE

L'on verra dans ces deux tracts comment et par qui l'avenir de la nation canadienne-française est mis en danger. Soyons en état d'alerte et prenons garde qu'à la faveur de la guerre l'on ne vende pour un plat de lentilles les droits les plus sacrés des Canadiens français.

Ces deux tracts, qui contiennent des documents fondamentaux et des révélations sensationnelles, sont en vente aux prix suivants:

\$0.10 l'unité  
\$1.00 la douzaine

SERVEZ-VOUS DE CE COUPON POUR COMMANDER

Service de Librairie de l'U. C. C.  
515, avenue Viger, Montréal.

Veuillez m'expédier

..... exemplaires de "ALERTE AUX CANADIENS FRANÇAIS" ..... exemplaires de "LA QUERELLE DU BILINGUISME. Ci-inclus la somme de .....

Nom .....

Bureau de Poste .....

Comté ..... Prov. ....



# Ne soyons pas des éteignoirs

Dans un bon nombre de paroisses — pas assez nombreuses, malheureusement — existe une section de la Jeunesse Agricole Catholique (J. A. C.) mouvement de jeunes dans une action concertée afin de travailler, suivant les principes de l'Eglise, à la prospérité matérielle de la classe agricole et, avant tout, à son avancement moral.

Ce mouvement de jeunes agriculteurs n'est pas assez répandu et encouragé. Un trop grand nombre demeurent indifférents ou critiquent ces organismes nouveaux. La majorité n'y comprennent rien et pour ne pas avouer leur incompréhension, ils critiquent.

"Dans not' temps, il y avait pas toutes ces affaires-là, on vivait pareil !" C'est justement pour cette raison, parce que ce n'est plus le même temps qu'il faut toutes ces affaires-là, pour qu'on vive. Aujourd'hui n'est pas comme hier et demain ne sera pas comme aujourd'hui. Quand même vous vous lamenteriez, vous bougonneriez, le temps, avec ces métamorphoses matérielles et spirituelles, continuera sa course vers toujours plus d'exigences, de complications. Vous n'y pouvez rien, je n'y peux rien et nos jeunes, seuls, y peuvent quelque chose en se préparant par tous les bons moyens à emboîter le pas

et à suivre d'un pied sûr, en montant... toujours.

Avec les inventions modernes, les paysans, au fond des bois, sont transplantés, en une seconde, au milieu des grands centres, par la radio; ils entendent tout le bien et tout le mal qui s'y fait; par les facilités de communications, les jeunes campagnards pénètrent, en quelques heures, dans les villes, pour y subir l'attrait du bien-être, du plaisir, sous les formes les plus alléchantes.

Les enfants qui restent jusqu'à vingt ans attachés à la jupe de leur mère, ça n'existe plus. Résignons-nous et essayons de comprendre pourquoi l'Eglise suscite les mouvements spécialisés : J. A. C., J. O. C., J. E. C., J. I. C., afin de préparer la jeunesse à vivre chrétiennement la vie moderne.

L'objection la plus commune est celle-ci : "Tous ces mouvements-là fournissent une raison à nos jeunes gens pour les faire sortir de la maison. "Soyez assurés que s'ils ne sortent pas pour cette raison; ils sortiront pour aller veiller au restaurant, ou dans des maisons peu recommandables. y dépenser leur argent, y prendre le goût de boire des liqueurs douces... et pour y "bêtiser" avec les filles sans honneur qui se rendent dans ces "boîtes" pour "flirter" et se faire payer "la traite".

## La jeunesse des campagnes

"Je dois vous dire aussi que les problèmes de la jeunesse rurale sont pour moi de toute première importance. Elle aussi doit s'armer. Elle aussi est appelée à de grandes tâches. Elle aussi doit comprendre la grandeur de son rôle. L'agriculteur est irremplaçable dans la société, et la désertion du sol est l'un des plus grands maux dont souffre notre province".

L'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province..

Les familles où les enfants s'amuse ensemble, à la maison, ça n'existe à peu près plus. C'est un grand tort, j'en conviens, mais nous vivons dans une ère de liberté, d'indépendance et quand même vous répéteriez à la journée : "Dans not' temps !..." vous ne guérez pas le mal; vous agacerez davantage vos jeunes et les éloignerez de votre foyer.

L'Eglise, par les mouvements spécialisés, dont la J. A. C. s'empare des jeunes, afin de diriger, vers le bien, leur instinct de liberté. Elle dirige leurs études, leurs amusements; elle leur forge une âme saine, bien trempée, à la page; un cœur capable d'aimer la vocation agricole parce qu'ils en comprennent mieux la mystique.

De grâce ! parents chrétiens, ne soyons pas des "éteignoirs". Si vous ne pouvez vous résigner à ces choses nouvelles, qui dépassent votre compréhension, au moins gardez le silence, ne critiquez.

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

## Méditons l'Évangile

Ne jugez point...

"Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Ne condamnez point et vous ne serez point condamnés. Pardonnez et il vous sera pardonné. Vous serez jugés comme vous aurez jugé. On se servira pour vous de la mesure dont vous vous serez servis pour les autres.

"Pourquoi voyez-vous le fétu dans l'oeil de votre frère, et ne voyez-vous pas la poutre qui est dans votre oeil ? Ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Permetts, frère, que j'enlève le fétu qui est dans ton oeil, tandis que vous avez une poutre dans le vôtre ? Hypocrite! enlève d'abord la poutre de ton oeil, et ensuite tu verras comment ôter le fétu qui est dans l'oeil de ton frère.

"Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux ! C'est la Loi et les Prophètes."

Des jugements ! Maître, c'est bien triste à avouer, mais nous en faisons à la journée, habitués que nous sommes de nous mêler des affaires des autres. Nous avons pourtant bien assez de notre petite affaire ! Et nous jugeons, tout de travers, les

## Institutrices rurales, vous êtes de la famille

Et vous serez les promotrices de la J. A. C. dans votre paroisse. Vous avez la préparation nécessaire; vous descendez de familles rurales; vous enseignez à des ruraux; vous devez donner l'exemple et pousser le mouvement.

Comme institutrice, vous avez un certain prestige et si vous partez en guerre contre l'insouciance, l'indifférence, on vous suivra; toutes les institutrices d'une même paroisse, formez un bloc solide; renseignez-vous auprès de la "centrale" des devoirs des "meneuses" et allez-y avec enthousiasme.

Etre rural, cela ne veut pas dire, exclusivement, passer sa vie à traire les vaches, cultiver des tomates, des carottes, en maugréant contre le métier; il faut voir plus haut et plus grand. Etre rural, c'est aimer la terre et tous les travaux qui s'y rattachent parce qu'ils constituent, suivant la Volonté de la Providence, la condition de notre vie matérielle et surtout parce que ce travail, étant le plus près de la nature, doit pénétrer notre vie de beauté, de joie sereine, de bonté, comme la nature.

Si vous n'avez pas cet esprit

rural, vous ne pouvez en pénétrer l'esprit de vos élèves et vous manquez votre but. Nous ne le répéterons jamais trop, pour l'institutrice, il ne s'agit pas seulement de suivre le programme à la lettre, jour par jour; elle doit être avant tout éducatrice; former l'esprit, le cœur, l'âme de l'enfant en concordance avec le milieu où il vit et vivra.

En devenant des militantes de la J. A. C., vous vous formerez un esprit rural; vous vous intéresserez aux problèmes agricoles et, tout naturellement, votre école deviendra imbue de l'esprit qui vous animera.

Votre enthousiasme pour la "cause", donnera aux explications de la leçon, aux travaux littéraires, un ton ruralisant et vos élèves ne penseront pas comme les enfants des villes. Ils ne doivent pas penser de la même manière et si l'on s'en tient aux manuels, infailliblement, tous les enfants seront modelés dans le même moule. C'est à vous de distinguer et d'ajouter la couleur locale. Ces qualités de l'institutrice de "l'école du rang" vous les développerez dans la J. A. C.

J. L.-D.

## Nos chers petits paysans

Le sort de la "caillette"

Se mirant dans une mare, où elle rassasie sa soif, la "Caillette" se trouve jolie poule. Jusqu'à ce moment, elle ignore la coquetterie, l'ambition et les vices qu'elles engendrent.

Elle menait une vie agréable, dans le poulailler bien pourvu de grain. Dès le printemps, avec ses compagnes, elle allait, par les champs, gagner sa vie en caquetant, au milieu de la belle nature. Heureuse de l'air embaumé, de l'herbe reverdie et fraîche.

Mais, depuis la vue de son image, dans la mare, la "Caillette" devient taciturne. Plus de fois qu'à son tour, elle va boire et au lieu de travailler, renfrognée, sous son plumage, elle jongle...

Ses compagnes, à leur affaire, ne remarquent pas cette dépression. Seul, le maître du poulailler s'aperçoit que la "caillette" a la crête pâle.

Et la "Caillette" rêve... Elle rêve de devenir la maîtresse-poule de toute la gente ailée.

Pour cela, il faut se bien nourrir afin de reprendre du teint et d'améliorer son plumage. Et l'avoine et le trèfle et le jardin potager fleurissent, mûrissent sous le soleil estival. Et la "Caillette" pense encore qu'il faut priver ses amies des mêmes avantages. Elle recourt à un

stratagème. A l'heure où les premières barres claires apparaissent, au levant, elle arrive, toute épouvanée, comme les autres poules se réveillent au chant du coq.

"Mes pauvres soeurs, n'allez pas dans la prairie; ne vous éloignez pas d'ici, car j'ai vu le loup ! Oui, le loup... Et le re-

(Suite à la page 7)

## Une ALADDIN comme Cadeau C'est la Joie au Foyer



Pourquoi ne pas tous "fournir une part" et acheter une Aladdin pour la maison; ou bien la donner à maman ou papa. Un tel cadeau serait grandement apprécié par la mère et le père; cette lumière moderne leur fournirait l'occasion d'éveiller souvent le souvenir de la générosité de leurs enfants.

### Lumière très économique

L'Aladdin donne une lumière blanche moderne. N'est pas surpassée par l'électricité pour la stabilité et la qualité. Consomme seulement 6% d'huile et 34% d'air. Plus de 50 heures d'éclairage au gallon de pétrole.

### VISITEZ VOTRE MARCHAND

Il vous montrera les nouvelles Aladdin et les magnifiques abat-jour. Ecrivez-nous pour obtenir le nom du marchand le plus rapproché, le plus récent dépliant illustré et L'OFFRE D'ESSAI GRATUIT.

Mantle Lamp Company, 405, Logan Ave., Toronto, Ont. Seul-ment \$6 25

LAMPES A MANCHONS \$6 25  
**Aladdin** Sans abat-jour et tripié  
A l'huile de pétrole



● Cette photographie représente le conseil du cercle des Fermières de St-Clément de Montbeillard. De gauche à droite, Mme Irénée Beaumier, présidente; Mme Eloi Desilets, secrétaire; Mme Emile Vadeboncoeur, conseillère; Mme C. St-Arnaud, conseillère; M. l'abbé Guèvremont, curé et aumônier. A la deuxième rangée, Mme Donat Cossette et Mme Emile Pressé, conseillères.



## Maintenant, employez la Méthode Vicks Perfectionnée

### Pour soulager les rhumes

Partout, les mères découvrent avec quelle facilité on soulage les souffrances des rhumes, au moyen du "massage VapoRub", qui calme la toux, les douleurs ou la constriction musculaires.

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PENETRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un

cataplasme ou emplâtre réchauffant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.



## Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne droit au traitement de 10 jours

Les suppositoires Orange Lily du Dr D.-M. Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués ils soulagent la souffrance, font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée, les débarrasement femmes et filles de l'irritation et l'affaiblissement, de l'irrégularité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtés, au dos et à l'abdomen de tous les maux inhérents aux périodes de la vie et de tous les maux de même genre. Toute femme ou fille souffrante qui n'a pu se rendre compte encore des effets bénéficiaires de "ORANGE LILY" pourra jouir du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

MME LYDIA W. LADD, (Dépt. 24) boîte 191, WINDSOR, ONTARIO  
Vendus partout par les principaux pharmaciens.

Service des

# PATRONS

de la Terre de Chez Nous

Soyons élégantes !

Monique présente aujourd'hui aux dames et demoiselles de tailles plutôt fortes un modèle très charmant. Vous y gagnerez en employant un tissu uni ou un crêpe imprimé avec de très petits dessins.



PATRON No 2746, grandeurs 14, 16, 36, 38, 40, 42 et 44. Grandeur 36, 3 3/4 verges d'un tissu de 39 pouces pour la robe; 2 1/4 verges pour la jaquette. PRIX 20c.

PATRON no 2645, grandeurs 14, 16, 36, 38, 40 et 42. Grandeurs 36, 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces pour la robe. PRIX 20c.

Envoyez VINGT CENTS (20c.) pour chaque patron. Ecrivez bien lisiblement vos noms et adresse de même que le numéro du patron désiré. N'oubliez pas d'indiquer votre grandeur. Adressez toutes commandes au : Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 avenue Viger, Montréal.

Magnifique dessin aux fleurs d'azalées pour Couvre-pieds



PATRON No 318. — Auriez-vous pensé, mesdames et mesdemoiselles, qu'un panier rempli d'azalées et survolé de papillons pouvait faire de très jolies broderies sur un couvre-pieds. Le dessin est fait de différentes couleurs ce qui permet d'obtenir des effets d'ombre et de lumière qui lui donne un relief inattendu. Le patron comprend le grand motif du centre et quatre motifs plus petits pour les coins. PRIX, 20c.

Instructions complétés en français avec chaque patron. ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons  
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

MONTREAL

## Un cinquième anniversaire

A LABELLE

Le 5 novembre 1940, les fermières de Labelle ont célébré avec éclat le cinquième anniversaire de leur cercle. Madame Ubald Trépanier, présidente de la première heure, dans une allocution de choix, a souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs et aux 125 personnes présentes.

Sous la direction artistique de madame Gratton, les avant-gardistes ont interprété plusieurs piécettes comiques et un programme musical avec succès et brio. Les amateurs de cartes se sont bien amusés durant une heure et ont été récompensés par de jolis prix.

Monsieur l'aumônier diocésain, présent pour la cinquième fois à la cinquième soirée anniversaire, a fait sa visite annuelle. Il félicite les dames fermières de Labelle qui, depuis leur fondation, se sont maintenues en effectif, soit 65 membres, auxquelles elles ont ajouté une avant-garde de 10 demoiselles. L'an dernier, ces dames ont tenu dix assemblées spéciales, six assemblées spéciales, six assemblées du conseil, ont entendu trois conférences, ont organisé 25 concours et une exposition locale. Le cercle a fait des oeuvres sociales depuis son organisation: le secours aux pauvres, l'arbre de Noël, l'entretien des enfants de chœur, etc., et voici une suggestion pour 1941: que le cercle de Labelle soutienne une jeune fille à l'Ecole régionale ménagère de Nominigüe dans un cours privé soit d'art culinaire, soit d'art domestique, et l'an prochain, à la soirée anniversaire, cette demoiselle manifesterà sa reconnaissance par une démonstration publique de sa science. Les dames ont applaudi cette suggestion qui servira de modèle à tous les cercles du diocèse.

M. J.-A. Parenteau, agronome régional, a invité les hommes de Labelle à s'unir dans l'U.C.C. et à imiter le bon exemple de coopération que les dames leur donne si avantageusement. M. l'agronome a donné plusieurs conseils que les dames, les demoiselles et les messieurs mettront en pratique pour le bonheur du foyer et l'honneur de la paroisse de Labelle.

Monsieur Gratton a présenté et remercié les orateurs.

Un goûter fort appétissant a terminé cette soirée joyeuse et bienfaisante.

Mlle MILLEJOURS, secrétaire.

### Programme d'exposition régionale pour 1941

LA GATINEAU

Règlements des expositions :

1o.—Les exhibits doivent correspondre exactement aux descriptions déterminées par les dames déléguées.

2o.—Les exhibits doivent être "Le FRUIT du TRAVAIL personnel". (Question de justice).

3o.—Les exhibits doivent être remis au centre régional le midi qui précède la journée d'exposition.

4o.—Les exhibits sont remis après la soirée récréative de la journée d'étude.

#### CLASSE 1

##### SECTION

1o.—Tapis crocheté, guenille, motif floral, grandeur suggérée, 20" à 24", par 32" à 36".

2o.—Pièce murale crochetée, guenille, soie ou coton, modèle et forme au choix, grandeur suggérée, 9" par 12", 10" par 12", 12" par 18", forme carrée, ovale ou rectangulaire

#### CLASSE 2

##### SECTION

1o.—Couverture de voiture pure laine domestique, tissage croisé, 42" par 60" environ, modèle et couleur au choix.

2o.—Descente de lit, tissée guenille, largeur 24" par 36", modèle et couleur au choix.

#### CLASSE 3

##### SECTION

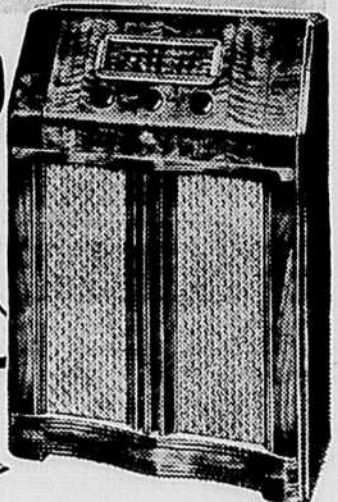
1o.—Courtpointe (couvre-pieds) piquée à la main, retailles variées, (Suite à la page 7)

## Les femmes aussi s'en mêlent



On ne peut se faire idée de la variété de travaux qu'implique le plan impérial d'entraînement aérien. Ainsi, cette jeune fille apporte son concours à la fabrication de nos avions d'entraînement. La toile qu'elle vient d'étendre sur la table servira d'enveloppe au fuselage d'un appareil à bord duquel les recrues de la R.C.A.F. prendront des leçons de pilotage aérien.

## DONNEZ LE CADEAU QUI PLAIRA TOUTE L'ANNÉE DURANT



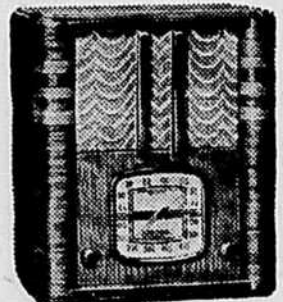
#### Modèle à batteries B-70

Rendement impressionnant, beauté frappante, cadran à bandes élargies "outre-mer"; réception ondes courtes et longues améliorée; syntonisation plus facile, fonctionnement simplifié; source incomparable de divertissement. Complet avec batteries.....\$94.85\*



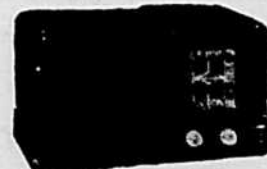
#### Modèle à batteries B-60

Convertible en radio électrique quand votre localité sera desservie par l'électricité. Contrôle automatique du volume, indicateur de sûreté "on-and-off" épargne les batteries... Lampes 1.4 volts à faible drainage. \$49.95\* Complet avec batteries A-B.



#### Modèle à batteries B-62

Puissant, compact, tonalité parfaite, ce modèle de conception élégante élève le standard des radios à prix modique. Bande de réception complète des ondes longues; appels de police. Complet avec batteries. \$34.95\*



#### Nipperette

Radio à batteries au plus bas prix connu dans les annales de RCA Victor. Sensibilité surprenante, tonalité brillante, volume satisfaisant, bande de réception complète des ondes longues. Magnifique cabinet en plastique fini noyer. Dimensions 5 1/4 x 8 3/4 x 4 1/4 pouces. Complet avec batteries.....\$25.70\*

\*Toutes taxes fédérales comprises.

RCA Victor

RCA VICTOR COMPANY LIMITED  
Halifax Montréal Toronto  
Winnipeg Calgary Vancouver

Nouveaux Radios Globe Trotter 1941, pour les agglomérations desservies par le courant électrique... avec antenne magique "deux-dans-un" à même. Cadran à bandes élargies "outre-mer", captant les ondes courtes aussi facilement que les ondes locales. Syntonisation électrique instantanée, silencieuse... chefs-d'oeuvre de conception et de réalisation. Modèles à partir de \$16.95.

# LE BUCHERON

## Une entrevue avec l'honorable Edgar Rochette

Nous avons eu dernièrement, une entrevue avec le ministre du Travail, à propos des lois futures et qui peuvent concerner les ouvriers forestiers.

L'honorable Edgar Rochette nous a promis que les prochaines lois ne seraient pas édictées avant que les employeurs et les employés ne soient venus à une entente. Pour mieux expliquer sa pensée, il nous disait : "Ce ne sera pas nous qui ferons les lois, mais bien vous, les ouvriers et les patrons".

Ceci rencontre, en tous points, les vues de l'association professionnelle des ouvriers forestiers et nous félicitons l'honorable Rochette de cette décision.

L'an dernier, dans une causerie à la radio, nous disions que le grand malaise qui existe dans le monde ouvrier provient du manque de contact et de compréhension entre les patrons et les employés. Plusieurs hommes compétents l'ont dit avant nous et dernièrement, deux gérants de compagnies forestières se plaignaient de la même chose.

Ce manque de contact élargit chaque jour le fossé entre ces deux classes de la société : les ouvriers considèrent leurs employeurs comme des tyrans et des profiteurs parce qu'ils ne les connaissent pas. Les officiers subalternes, loin de servir de traits d'union, sont souvent cause de discorde, par leurs excès de zèle ou le désir d'être mieux vus du gérant et cela, au détriment de leurs subordonnés.

Comment voulez-vous que le président général de l'International Paper Company, à New York, connaisse et comprenne les plaintes de Jean-Baptiste, "swamper", à Causapscal; et il n'y a aucun doute que Jean-Baptiste considérera toujours ce président comme un homme qui désire l'asservissement du bucheron.

Il est aussi tout à fait ridicule de penser qu'un groupe d'hommes, ne connaissant rien d'une exploitation forestière pratique, ait la compétence nécessaire pour faire des lois donnant satisfaction aux deux parties.

Les compagnies forestières, comme les bucherons, sont loin d'être satisfaites des lois passées antérieurement. "Nous n'y comprenons pas grand chose, disait un gérant de compagnie, et la porte reste ouverte toute grande à ceux qui veulent abuser des ouvriers".

Nous croyons donc que le ministre du Travail a trouvé la bonne formule : Assemblée de toutes les classes intéressées, discussion des problèmes communs, décret donnant force de loi à l'entente intervenue. Enfin, ce sera un contrat collectif sans en avoir le nom.

Peut-être aussi, après de telles rencontres et de telles discussions, les concessionnaires forestiers seront-ils en meilleure position pour apprécier les services énormes et nombreux que peut rendre l'Union des Bûcherons. Ils la connaîtront mieux et la choisiront de préférence à toutes celles qui pourraient venir de l'étranger, avec des éléments de discorde, de malentendus et de grèves.

Il y a un chose que nous voulons porter à l'attention de nos gouvernants. Cette discussion sera longue et ardue et nous croyons qu'il reste tout juste assez de temps d'ici au flottage du bois et des nouveaux chantiers, pour tout tirer au clair. Plus vite des assemblées seront convoquées, plus équitable sera la nouvelle loi.

Pendant deux longs mois, l'an dernier, l'honorable P.-E. Côté a étudié, discuté, et malgré toute sa bonne volonté et un travail énorme, sa loi était en retard et pas encore assez approfondie.

Qu'il nous soit donc permis de suggérer au ministre du Travail de former au plus vite son comité d'arbitres et que les représentants des patrons et des ouvriers soient convoqués dans le plus court délai possible. Les compagnies forestières, du moins la plupart, sont aussi désireuses que nous de régler le différend forestier qui prend de l'ampleur chaque jour et menace de tourner en conflit sérieux.

L'Union des Bûcherons encore une fois se met à la disposition de nos gouvernants. Ce ne sera certainement pas de notre côté que se trouveront ceux qui rejettent toutes propositions d'entente.

Les bucherons du Québec ont le plus souffert des mauvaises lois, mais ils sont toujours disposés à apporter leur concours pour formuler une législation honnête et raisonnable et résoudre le problème si épineux de l'industrie forestière.

FLORIAN POULIN

## Le "Bunching"

Quand nous parlons de "bunching", on nous traite de "gens peu sérieux", de "braillards", et de bien d'autres qualificatifs que nous n'osons pas reproduire ici. "Ce n'est pas du "BUNCHING", nous dit-on, mais de la SWING". "Nous n'exigeons que de petits tas", répondent d'autres. Enfin, on trouve toute sorte de prétextes pour se disculper et on traite d'enfantillage les plaintes des bucherons.

Le "bunching" existe encore, quoi qu'en disent les contracteurs, et nous pouvons fournir les noms de six hommes qui ont été renvoyés dans leurs foyers, le 23 novembre, parce qu'ils ne voulaient pas se faire mourir à transporter dans leurs bras, des billes de 12 pieds de longueur.

Nous avons fait des représentations à qui de droit, sans résultat.

Le "bunching" se pratique au Lac-St-Jean et sur une grande

échelle. Inutile de se la cacher; si la chose ne change pas, nous serons obligés de publier les noms des compagnies et des contracteurs qui le font faire, et avec preuves à l'appui.

On doit être aussi au courant qu'il y a une amende de \$100.00 à \$200.00 de l'acre, et que le gouvernement s'est réservé le droit d'intervenir dans ces cas. Nous allons donc essayer par tous les moyens possibles, à ce qu'il s'en occupe et dans le plus court délai.

F. P.

## St-Guillaume-Nord

Il a été tenu récemment chez M. N. Bolduc, chef d'équipe, une assemblée générale. M. Charles Baier a donné lecture de la première leçon du cours sur le syndicalisme. Assemblée très animée, pleine d'intérêt. L'assistance est nombreuse, tous semblent bien décidés à se grouper pour défendre leurs intérêts.

Le secrétaire

## LETTRE DU SECRETAIRE

### Renouvelle ta cotisation

Cher ami,

Il existe une catégorie de gens qui se font un point d'honneur de tout critiquer. A les entendre parler, Hitler ne conduisit bien la guerre, Churchill n'est pas l'homme voulu pour sauver l'Angleterre, le gouvernement canadien n'est pas à la page et l'Union des Bûcherons est une organisation de voleurs.

Si nous étudions bien ces hommes, nous trouvons que dans la plupart des cas ils ne sont pas capables de conduire leurs petites affaires et qu'ils cachent leur peu d'intelligence sous un déluge de paroles vides de sens. Quand un homme se sent incapable de faire quelque chose, l'orgueil humain le pousse à japper très fort à tort et à travers, à propos de tout et de rien.

Je suis très surpris qu'un de ces beaux "parleurs" à tête vide t'ait empêché de renouveler la cotisation de ton union.

Ton association professionnelle a fait ses preuves cette année et à tel point que les compagnies forestières ont peur. Elles ont fermé la porte de leurs chantiers à tous les propagandistes de l'Union, de crainte que les bucherons s'unissant, deviennent trop forts. Il me semble que cette seule considération devrait être de nature à encourager tous les ouvriers forestiers à payer de nouveau leur contribution.

Il est bien malheureux de constater le peu de constance de nos compatriotes. Ils voudraient enfoncer le clou d'un seul coup de marteau et s'ils n'y réussissent pas, ils jettent tout de suite, loin d'eux, l'instrument.

L'Union des Bûcherons ne peut pas, la première année de sa réorganisation, tout régler, tout aplanir. C'est seulement à force de patience, de courage et de constance que l'association professionnelle des ouvriers de la forêt pourra donner son plein rendement.

La seule manière de réussir, quoi qu'en disent les fortes têtes des chantiers, est que tous les vieux membres paient de nouveau et incitent les bucherons à faire partie de leur union.

Je suis persuadé, cher ami, que tu ne te laisseras pas prendre par ceux qui répandent de fausses doctrines et que tu feras comme le grand nombre de tes frères qui viennent renouveler leur cotisation avec plaisir.

Bien à toi,

FLORIAN POULIN.

## L'Heure catholique

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, est consacrée cette année, aux Droits royaux de Jésus-Christ. Le conférencier est le R. P. Joseph Ledit, de la Compagnie de Jésus, ancien directeur des "Lettres de Rome", attaché maintenant à l'École Sociale Populaire. Il parlera le dimanche, 15 décembre, du Christ-Roi et de ses soldats. Cette causerie a lieu à 2 h., au poste C K A C. Elle sera suivie d'une chronique d'actualité missionnaire.

Vous voulez lire ? Consultez le SERVICE de LIBRAIRIE de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.



## Le transport en chantier

Depuis quelque temps, nous nous élevons contre la façon dont sont transportés les hommes dans certaines parties de la province.

A titre d'exemple, nous reproduisons sur cette page, une photographie d'un camion tombé à bas d'un remblai, d'une manière tout à fait anormale. Il est à remarquer que ce camion transportait une charge de bois, mais que sur cette charge, il y avait aussi onze bucherons dont cinq sont encore à l'hôpital.

Le 25 novembre, à Rimouski, l'Express Maritime frappait un camion transportant quatorze bucherons se rendant au chantier. Résultat : six morts et six blessés.

Il nous semble que ces tragédies devraient ouvrir les yeux à nos gouvernants et que des mesures plus sévères devraient être prises à propos du transport des bucherons et du public en général.

Comme nous l'avons dit déjà, certaines compagnies se servent de taxis et d'autobus, mais on remplit tellement ces véhicules, qu'il y a encore danger d'accident.

L'Union des Bûcherons offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées dans l'accident de Rimouski et elle espère que les représentations qu'elle fait seront enfin prises en considération ailleurs que sur le papier à correspondance.

F. P.

## Le ministre du travail et les unions ouvrières

L'hon. Edgar Rochette, C.R., explique que certains conflits sociaux ont éclaté chez nous parce que les patrons refusaient de reconnaître aux ouvriers le droit d'union.

La seconde causerie radiophonique du ministre du Travail, l'hon. Edgar Rochette, C.R., sur les activités de son département a eu lieu hier soir, au poste de Radio-Canada. M. Rochette a surtout parlé des lois qui régissent le travail dans la province de Québec.

"Nous avons eu quelques grèves malheureuses, entre autres deux, dont les journaux ont suffisamment parlé dans le temps pour qu'il ne soit pas nécessaire de mentionner les noms. Il eût été facile de régler rapidement ces conflits si les employeurs avaient voulu reconnaître en théorie et en pratique le droit d'organisation des ouvriers. Notre législation reconnaît ce droit d'organisation; tout notre monde démocratique le prêche, s'en vante, le loue et dit même aux travailleurs combien notre système est supérieur à celui des dictateurs.

"Cela est parfaitement vrai et je profite de l'occasion pour demander aux employeurs de ne point craindre de rencontrer les représentants officiels des organisations ouvrières libres, autour de la table ronde, pour discuter de leurs intérêts communs et régler leurs difficultés. Impossible de faire la paix sans prendre des contacts, sans respecter chez l'adversaire la liberté de parole. Je souhaite en conséquence que de même que les organisations ouvrières n'hésitent pas à tendre la main aux employeurs, ces employeurs eux-mêmes soient disposés à tendre une main collaborative aux organisations ouvrières. C'est le moyen efficace d'assurer la paix sociale dans notre province".

La Loi des syndicats professionnels fut la première de nos législations ouvrières à être adoptée. Elle autorisait les employés non seulement à établir

des conventions avec leurs employeurs, mais leur permettait d'en appeler aux tribunaux pour faire respecter ces conventions. Mais, cette loi ne forçait pas les autres d'une même industrie et d'un même district, à respecter une convention intervenue entre un de leurs concurrents et ses ouvriers. Il en résultait une concurrence déloyale rendue possible par le paiement de salaires inférieurs à ceux prévus par les termes particuliers d'une seule entreprise.

La loi de la convention collective, adoptée au cours de la session de 1940, encourage les accords libres entre patrons ou associations patronales, d'une part, et les organisations ouvrières de l'autre, dans des industries ou commerces déterminés, mais la juridiction de ces accords s'étend à un territoire particulier ou à toute la province, suivant les cas. Les conventions établies entre patrons et ouvriers sont déposées au ministère du Travail, publiées dans la Gazette Officielle, et, après un délai minimum de 30 jours, le Lieutenant gouverneur en Conseil peut les rendre obligatoires pour tous les employeurs et les salariés de la même industrie ou du même commerce dans les limites d'un territoire donné.

Les comités Paritaires, composés de représentants des patrons et des employés ont été constitués pour surveiller la mise en exécution de ces conventions.

"Cette loi est excellente", disait M. Rochette, "puisque patrons et ouvriers ne cessent de s'en prévaloir. En effet, en 1939-40 nous avons mis 85 de ces conventions en vigueur, qui régissent les conditions de travail de 200,000 ouvriers. Mais il y a aussi à considérer le cas de ceux qui ne tiennent pas à faire des (Suite à la page 4)

# Les COURS À DOMICILE DE L'U.C.C.

QUEBEC

## Les équipes d'étude de l'U. C. C.

### LA COOPERATION

#### 3ième leçon

#### 1. — LA COOPERATION EST-ELLE NECESSAIRE ?

Où ! partout où il y a des travailleurs et des pauvres, par conséquent chez les ouvriers et les cultivateurs

#### 2. — POURQUOI LA COOPERATION DE NOS JOURS ?

Le régime économique actuel met en présence des classes d'hommes différemment pourvus des biens de la terre. Quelques riches en face d'une multitude de pauvres, de nécessiteux. L'abondance au sein de la misère. Les cultivateurs obligés de vendre leurs produits agricoles à des prix trop bas et en même temps forcés d'acheter à des prix excessifs ce qui est nécessaire à leur exploitation. Des entreprises financières et commerciales possédant tous les leviers de commande et fixant les prix sans suffisamment tenir compte des prix de production. Et des ouvriers aussi sont incapables d'acheter toutes les denrées agricoles dont ils ont besoin.

#### 3. — COMMENT S'EST ETABLI LE REGIME ECONOMIQUE ACTUEL ?

Par le contrôle de l'achat et de la vente des principaux produits agricoles entre les mains de quelques hommes qui ne visent qu'aux profits sans se soucier des besoins des populations.

#### 4. — LA COOPERATION PEUT-ELLE CORRIGER CELA ?

La coopération tend à remédier à ce grand mal. Elle veut redonner au cultivateur le contrôle de la vente de ces produits et au consommateur celui de l'achat des articles dont il a besoin.

La coopération s'oppose au trust quel qu'il soit, sous toutes ses formes dans le régime économique actuel.

#### 5. — COMMENT LE REGIME ACTUEL S'EST-IL INSTALLE ?

Au début, selon l'explication d'un fervent de la coopération, un homme plus avisé et plus débrouillard que ses concitoyens a offert ses services pour la vente des produits agricoles et l'achat des denrées alimentaires. Il s'est dit: "Je vais offrir mes services, vendre telle marchandise, acheter telle autre, faire du commerce" car "il y a de l'argent à faire ici".

Ses voisins ont accepté les services de ce monsieur qui exigeait quelques compensations pour ses déplacements, etc. C'est bien plus simple de ne pas se déranger même s'il en coûte de l'argent, de ne pas s'occuper de ses propres affaires. On se fie toujours plus à l'étranger qu'à soi-même surtout s'il vient de loin, pour administrer ses biens. Le premier venu est toujours très habile, très honnête, et si désintéressé.

La coopération veut que tous et chacun s'occupent de leurs pro-

(Suite à la page 4)

### 15ième Cours à Domicile de l'U. C. C.

## Le syndicalisme agricole

Par Gérard FILION, L.S.C.,  
secrétaire général de l'U.C.C.

#### Septième leçon

### La défense des intérêts professionnels

(suite)

Maintenant que nous avons vu dans la leçon précédente en quoi consistent les intérêts professionnels et par qui ils doivent être défendus, il nous reste à examiner auprès de qui et de quelles manières l'association professionnelle doit promouvoir et défendre ces intérêts.

#### 1.—La défense des intérêts professionnels auprès de l'Etat.

L'Etat, représenté par le gouvernement et ses ministères, occupe de nos jours une place de plus en plus grande dans la vie des citoyens et des professions, à tel point qu'on peut à peine faire un geste sans qu'une loi vienne décréter s'il est permis ou défendu, de quelle manière il faut le faire ou ne le pas faire. Les lois et les mesures des gouvernements règlent aujourd'hui tous les actes non seulement de la vie privée, mais aussi de la vie professionnelle des citoyens. Par exemple, un cultivateur ne peut plus vendre un sac de patates qui n'ait pas telle pesanteur et qui ne réponde pas à tel classement; un producteur de semences est obligé de faire inspecter par des fonctionnaires le produit qu'il projette de vendre; le beurre fabriqué dans une beurrierie coopérative ou non doit contenir tant pour cent de matière grasse, tant pour cent de sel et pas plus que tant pour cent d'humidité. Il existe ainsi une multitude de lois qui règlent la plupart des actes de la vie professionnelle.

De plus, les gouvernements ont, entre leurs mains, tous les pouvoirs voulus pour tuer ou favoriser toutes les professions. Ainsi, pour ce qui concerne l'Agriculture, le gouvernement peut l'aider ou lui nuire au moyen d'accords commerciaux, de droits de douane, de taux de transport, etc. Si, par exemple, Ottawa enlevait le droit de douane de six cents imposé à l'entrée du beurre étranger au pays, le prix du beurre canadien tomberait subitement de six cents.

Enfin, dans une multitude de cas, il arrive que les intérêts de deux professions sont opposés les uns aux autres et que le gouvernement doit finalement décider d'en favoriser une au détriment de l'autre. Par exemple, il est arrivé ces dernières années que les commerçants de beurre et les consommateurs demandaient à grands cris l'abaissement du droit de douane sur l'entrée du beurre de Nouvelle-Zélande; il est évident que les producteurs laitiers avaient intérêt à ce que la demande ne soit pas accordée. Le gouvernement devait donc choisir entre deux groupes et en favoriser un au détriment de l'autre.

Toutes ces choses nous font voir qu'il est d'une extrême importance que l'agriculture soit représentée auprès des gouvernements par une association professionnelle. En voici les principales raisons:

a) **Ceux qui gouvernent ne connaissent pas tous les aspects du problème agricole.** — Le même homme ne peut pas être un expert universel. Un ministre de l'Agriculture aura beau être très compétent, il lui sera humainement impossible de connaître à fond tous les problèmes sur lesquels il aura à prendre une décision. De plus, le point de vue du cultivateur lui-même, qui est chaque jour aux prises avec mille difficultés, lui échappera assez souvent. Or ce sera précisément la fonction d'une association agricole qui, elle, est en relations constantes avec les cultivateurs et prend ses directives chez eux, de fournir à ce ministre les renseignements qui lui manquent, de lui faire voir le point de vue qui lui échappe.

b) **Ceux qui gouvernent, surtout en pays démocratique, tiennent compte de l'opinion publique.** — C'est un fait connu que les gouvernants, ministres et députés, cherchent à se faire réélire; pour y arriver, ils tâchent de satisfaire l'opinion publique, c'est-à-dire qu'ils cherchent à contenter le plus grand nombre possible d'électeurs. Par conséquent, une association agricole a d'autant plus de chances de se faire entendre qu'elle est plus nombreuse et plus remuante.

c) **Il faut contre-balancer l'influence des autres associations ou groupements.** — C'est encore un fait connu qu'il existe des groupements d'intérêts très puissants qui cherchent à faire pencher de leur côté la décision des gouvernements au détriment de l'agriculture. Tout le monde devrait savoir, par exemple, que les maisons de salaison se tiennent

très près du ministère fédéral de l'Agriculture et sont toujours sur les lieux chaque fois qu'il s'agit de conclure un traité de commerce, de passer un contrat avec la Grande-Bretagne, de faire un changement à la classification du bétail, etc. Cette présence constante à Ottawa et ailleurs leur coûte des dizaines de mille dollars par année en frais de voyage et d'hôtel, en pourboires, en liqueurs douces et moins douces, peut-être même en pots-de-vin. Les commerçants de produits laitiers, les fabricants de machines aratoires, les fabricants d'engrais chimiques, tous agissent de la même façon; ils ont l'oeil ouvert vingt-quatre heures par jour de peur qu'il ne leur échappe quelque chose et que leurs intérêts ne soient combattus. Quand des groupes si puissants se liguent contre eux, les cultivateurs peuvent-ils se payer le luxe de rester isolés et d'attendre qu'une providence quelconque vienne à leur secours ? Aide-toi, le ciel t'aidera. dit le proverbe, ce qui signifie pour la profession agricole : aide-toi, le gouvernement t'aidera.

La défense des intérêts agricoles auprès de l'Etat se fait de deux manières; l'association peut suggérer des lois, elle peut en combattre

a) **Suggérer des lois.** — C'est une des attributions de l'association professionnelle de conseiller le gouvernement en ce qui concerne la législation agricole. C'est ainsi que l'on verra, par exemple, l'association professionnelle des cultivateurs demander au gouvernement l'institution d'un crédit foncier agricole, ou l'abolition définitive des rentes seigneuriales, ou la fondation d'écoles d'agriculture, ou toutes autres mesures destinées à rendre service à la classe agricole.

b) **Combattre des projets de loi.** — L'association professionnelle a également pour fonction de combattre des projets de loi qui sont de nature à nuire au bien commun de la classe agricole. On la verra donc s'opposer, par exemple, au port obligatoire de lumières sur les voitures à traction animale, au service militaire obligatoire des jeunes cultivateurs indispensables sur la ferme, etc.

#### 2.—La défense des intérêts professionnels auprès des corps publics.

Il faut entendre par corps publics les institutions créées pour servir les citoyens comme le sont par exemple les compagnies de transport, d'électricité, de téléphone, d'aqueduc, les commissions gouvernementales comme la Régie de l'Électricité, l'Office du Crédit agricole, la Commission des Chemins de Fer, et même les conseils municipaux, les commissions scolaires.

Une association professionnelle peut souvent avoir l'occasion de défendre le bien commun de ses membres auprès de ces corps publics. Elle le fera pour les mêmes raisons et de la même manière qu'elle s'acquitte de cette fonction auprès des gouvernements.

#### 3.—La défense des intérêts professionnels auprès des autres associations.

Il arrive souvent dans la vie que deux hommes se détestent et se combattent parce qu'ils se connaissent mal ou ne se connaissent pas. Si par hasard ils finissent par se rencontrer et se parler dans le blanc des yeux, ils se rendent compte qu'ils se chicanent pour des bagatelles et, après deux mots d'explication, ils font la paix.

Il en est ainsi des professions. Elles se combattent souvent pour des futilités, pour des niaiseries, quand il suffirait souvent d'une honnête discussion d'une heure pour les mettre d'accord et les amener à collaborer.

C'est pourquoi une association professionnelle doit rechercher la collaboration des autres professions, dans la mesure bien entendue où cette collaboration est possible, parce qu'elle pourra souvent obtenir ainsi des avantages pour ses membres.

### QUESTIONNAIRE

- 1—Les gouvernements exercent-ils de nos jours une grande influence sur la vie économique des professions ?
- 2—Ceux qui gouvernent peuvent-ils connaître tous les aspects du problème agricole ?
- 3—Ceux qui gouvernent tiennent-ils compte de l'opinion agricole ?
- 4—Une association agricole doit-elle contre-balancer auprès des gouvernements l'influence des autres associations ?
- 5—Une association professionnelle doit-elle suggérer des lois au gouvernement ?
- 6—Doit-elle combattre, si nécessaire, certains projets de loi ?
- 7—L'association professionnelle peut-elle défendre l'intérêt de ses membres auprès des corps publics ?
- 8—Peut-elle organiser une certaine collaboration avec les autres associations professionnelles ?

## La "Terre de Chez Nous"

La "Terre de Chez Nous" est indispensable au membre de l'équipe d'étude. C'est elle qui apporte chaque semaine, avec une foule de renseignements agricoles, la leçon du Cours à domicile de l'U.C.C. et les explications qui servent de base aux discussions des "étudiants" de l'U.C.C. L'abonnement ne coûte qu'une piastre par année, soit moins de deux sous par semaine. Cherchez à ce prix un outil de travail de pareille valeur !

# NOS CERCLES AU TRAVAIL



## Saint-Marcel (Richelieu)

M. Henri Vincent préside la réunion du 17 novembre. M. l'aumônier nous parle de l'abonnement à "La Terre de Chez Nous", des demandes d'exemptions du service militaire. L'on discute ensuite de l'organisation des équipes d'étude et de l'industrie du porc à bacon. Les activités du mois porteront sur le recrutement. Le cercle adopte une résolution demandant au gouvernement fédéral de fixer le prix du beurre pas plus bas que 30 cents la livre en hiver et 25 cents la livre en été.

Stanislas BERNIER, secrétaire

## St-André-Avellin

Réunion le 18 novembre. Le cercle fait l'élection d'un nouveau bureau de direction et forme un programme pour l'année. Il est résolu que le cercle fasse tout en son pouvoir pour organiser une beurrerie coopérative au cours de l'année.

Gérard WHISSEL, secrétaire

## La Motte (Abitibi)

Réunion du cercle le 17 novembre pour l'élection d'un nouveau bureau de direction. Ont été élus: M. J.-A. Larouche, fils, président, M. Gérard Durand, vice-président, MM. Villemont Villeneuve, Henri Thibodeau, Johnny Guay, Anélard Dorval, directeurs. Plusieurs équipes d'étude ont été formées, il y a un mois et fonctionnent à merveille.

Le Secrétaire

## Sainte-Clothilde-de-Horton (Arthabaska)

A sa dernière réunion, notre cercle s'est choisi un nouveau bureau de direction, qui se compose comme suit: président, M. Nap. Veilleux, MM. Richard Giguère, Albert Bernard, G. Poulin, Josaphat Doyon, Arthur Lessard, di-

## CONVOICATIONS

Dimanche, le 15 décembre:

Chartierville, Lac-St-Paul, (Labelle), L'Esprit-Saint, (Rimouski), Rochebeaucourt, (Abitibi), St-Camille, (Wolfe), St-Mathias, St-Romain, Ste-Blandine, Ste-Rose de Poularies, Wotton.

Lundi, le 16 décembre:

Ste-Gertrude de Pontiac.

Mardi, le 17 décembre:

Armagh, (Bellechasse), Oka, St-Marcel, (Richelieu).

Mercredi, le 18 décembre:

Ancienne-Lorette, Danville, St-Augustin, (Portneuf), St-Isidore, (Compton).

Jeudi, le 19 décembre:

St-Eleuthère, (Kamouraska).

recteurs. Le 18 octobre, nous avions le plaisir d'avoir la visite de MM. Nap. Rhéaume, directeur régional, accompagné de M. Patrice Tardif, de St-Méthode. L'assistance était nombreuse. Nos visiteurs insistèrent particulièrement sur les nécessités de l'Union. Il a réussi sûrement à convaincre tout le monde, car tous nos membres décidèrent de mettre l'épaulé à la roue et l'on organise des équipes dans tous les rangs. Notre cercle compte aujourd'hui 85 membres en règle plus quelques fils, ce qui donne, dans notre paroisse, un rendement de presque 100%. Notre cercle a organisé cet automne la vente en coopération des moutons, qui a donné d'excellents résultats.

Le Secrétaire

## Saint-Elzéar (Beauce)

A l'assemblée du mois de novembre, le cercle a réélu le même bureau de direction pour un nouveau terme.

M. l'aumônier nous donna des explications sur le récent congrès tenu à Québec. Il appuie particulièrement sur l'importance d'avoir des cultivateurs non seulement instruits mais capables d'exprimer leurs idées, de les défendre devant un auditoire, quel qu'en soit le nombre.

M. Josaphat Marcoux nous donne un résumé des résolutions proposées au congrès; il note que les dites résolutions furent présentées après étude sérieuse afin qu'elles puissent rapporter tous les fruits désirés.

L'assemblée se termine par l'étude de différentes questions locales.

Emile LAMONTAGNE, secrétaire

## Bellecombe (Témiscamingue)

A son assemblée du 17 novembre, notre cercle a appuyé fortement la résolution du cercle de Beaudry, demandant que l'octroi de colonisation des \$50, par acre pour cinq acres par année soit accordé aux colons par le Ministère de la colonisation.

Lionel CHOUINARD, secrétaire

## Saint-Denis-sur-Richelieu

Notre cercle a tenu sa première assemblée pour la saison 1940-41, sous la présidence de M. Ls-Nap. Huard, président. 85 membres étaient présents.

M. le président ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue à M. le chanoine F. Laroche, notre nouveau curé, à M. Joffre Proulx, b.s.a., professeur à notre école d'agriculture.

M. le secrétaire fit un résumé des activités de notre cercle durant 1939-40, 12 assemblées furent tenues; une journée agricole qui remporta un brillant succès, fut tenue; il y eut un concours chez les jeunes éleveurs; la caisse populaire vit entrer tout près d'une centaine de nouveaux sociétaires et donne des résultats, dont tout le monde se réjouit; une bibliothèque agricole, contenant au delà de 100 volumes fut organisée. Six équipes ont fait un merveilleux travail. Le secrétaire termine par un vibrant appel à la bonne volonté des membres du cercle pour dépasser de beaucoup les cent que nous sommes actuellement. M. le chanoine Laroche accepte de tout coeur à être l'aumônier du cercle et adresse à l'assemblée des paroles paternelles, des conseils précieux qui lui attirent des chaleureux applaudissements. Il insiste sur la nécessité de l'Union et de la coopération.

Invité par le président, le secrétaire remercie M. le curé et félicite les paroissiens d'avoir comme curé un homme aussi qualifié; un homme plein de zèle et de tact qui saura procurer les biens spirituels et matériels de ses paroissiens.

M. l'agronome J. Proulx, professeur à notre école, prend ensuite la parole. Bien que jeune, M. Proulx a la parole facile, une diction claire, nette, convaincue et convainquante. Il sera heureux, dit-il, d'assister à nos réunions et d'y apporter sa large contribution. Déjà, dans son école, il a organisé "une petite U. C. C.", qui fera partie de son programme d'enseignement. Les élections donnèrent le résultat suivant: président, M. Ls-Nap. Huard, vice-président, M. Adrien Bousquet, directeurs: MM. Omer Jalbert, Henri Richer, Arthur Benoit, Josaphat Gaudette, Irénée Lajoie, Alphonse Bousquet, Aldéric Jalbert; trésorier, M. Herman Phaneuf.

J.-A. LEMONDE, ptre, sec.

## Saint-Valérien (Rimouski)

En la fête de la Toussaint, le premier novembre, a été tenue

## L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président : M. Abel Marion, Ste-Edwidge.
- Aumônier général : R. P. Léon Lebel, S. J.
- Vice-président : Samuel Audette, Landrienne.
- Vice-président : Henri-C. Bois, St-Bruno.
- Secrétaire général : Gérard Filion, L. S. C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie : Thuribe Belzile, L. S. C.
- Rédacteur de la "Terre de Chez Nous" : Dominique Beaudin.
- Conseiller juridique : M. Wilfrid Guérin, N. P.

## Saint-Camille (Wolfe)

M. Vital Geoffroy a présidé la réunion du 17 novembre. M. l'aumônier nous parla de la nécessité des équipes d'étude et M. le président nous entretint des travaux présentés au congrès régional du Lac Mégantic. On discute la fixation des prix du beurre.

Le Secrétaire.

## Saint-André (Argenteuil)

M. Arthur St-Jacques préside la réunion du 3 novembre. M. le curé Dulude encourage fortement les cultivateurs à entrer dans l'Union. M. l'agronome Paré, délégué du diocèse de Montréal au congrès de Québec, donne un compte rendu des délibérations du congrès. L'élection d'un nouveau bureau de direction donne le résultat suivant: président, M. Arthur St-Jacques, vice-président, M. Ernest Modère, directeurs: MM. Henri Legault, Victor St-Pierre, Arthur Campeau, Emmanuel Fournier, Gérard Carmel.

Wilfrid PROULX, secrétaire

## La Patrie (Compton)

A sa réunion du 12 novembre, notre cercle adopte une résolution dans laquelle il constate que la nouvelle classification en vigueur pour les porcs cause des retards, diminue le rendement occasionne des dépenses. Notre cercle demande au gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de notre député fédéral, et le président général de l'U. C. C. que l'ancienne classification des porcs soit remise en vigueur.

Antoine PREVOST, secrétaire

une assemblée des membres de l'U. C. C., afin de procéder à l'élection du bureau de direction. Un grand nombre de membres assistaient à cette assemblée. Le bureau de l'an dernier fut réélu au complet: MM. Alphonse Ouellet, président, Georges Chénard, vice-président. Directeurs: MM. Conrad Bérubé, Joseph Caron, Xavier Boucher, Josaphat Beaupré, Louis Beaupré.

Les équipes d'étude furent formées et un président pour chaque équipe fut nommé. Il fut décidé qu'à chaque jeudi, il y aurait une réunion des équipiers dans chaque canton, afin de travailler en commun au développement de l'U. C. C., en même temps, étudier les besoins locaux.

M. l'aumônier donna ensuite quelques paroles d'encouragement et demande à chaque membre d'amener, si possible, une nouvelle recrue à son union. Il encourage à travailler en commun pour étudier leur profession, afin que l'individualisme disparaisse et que nous ne formions plus qu'une seule famille très unie dans le Christ

Le Secrétaire

## Val-Brillant (Matapédia)

Le cercle de Val Brillant tenait son assemblée générale le 13 octobre, sous la présidence de M. Jos.-Paul Pelletier. Le principal orateur fut M. l'abbé Alphonse Belzile, aumônier diocésain. Il insista sur le devoir matériel et intellectuel que tout cultivateur a à l'égard de sa profession. Il insista sur les bienfaits des caisses populaires, des syndicats coopératifs d'achats, de ventes et de transformation. M. l'abbé Lebel, aumônier local, présida l'élection, qui donna le résultat suivant: président, M. Wellie Bérubé, vice-président, M. Emmanuel Rioux, directeurs: MM. Jos.-Paul Pelletier, Irénée Morin, Alfred Dupéré, Adhémar Fournier, Armand Perreault.

J.-Victor PELLETIER, secrétaire

## Manneville (Abitibi)

M. Adrien Vachon préside l'assemblée du 13 novembre. Il fait un compte rendu de la journée agricole qui a eu lieu à Amos, la semaine précédente. M. Gérard Leblanc explique le questionnaire qui a été discuté à cette journée agricole. L'activité du mois a porté sur l'organisation des équipes d'étude.

J.-M. BOURGELAS, secrétaire

## Iberville

Le 19 novembre, notre cercle a fait l'élection de ses officiers. Ont été élus: M. Jos. Chicoine, président, M. Armand Racicot, vice-président, MM. Jos.-M. Boucher, Florida Boucher, Zoël Guillette, Achille Davignon, Urgel Quintin, directeurs, M. Charles-Albert Lareau, secrétaire. Le nouvel aumônier de notre cercle est M. l'abbé Martel.

Alexis ALIX, secrétaire

## Mont-Laurier (Labelle)

Le cercle a tenu une réunion le 27 octobre. M. L.-A. Beaudin a présidé la réunion. L'élection des directeurs pour l'année a été remise à la prochaine réunion.

Lionel RAMIER, secrétaire

PHOTOS COMMERCIALES DESSINÉS CLICHÉS JOUR ET NUIT Béclair 3984

LA PHOTOGRAPHIE NATIONALE LIMITEE 282 ouest rue Ontario près Bleury - Montréal

J.-F. DIONNE, L.D.C. COMPTABLE PUBLIC 1438 Sicard Montréal Vérification municipale, scolaire, commerciale et industrielle Tél.: CLairval 4940

TEL.: LAncaster 2106

Jean-P. Verschelden AVOCAT Etude légale: Monette, Filion & Meighen 159, ouest, rue Craig, Montréal



● Herman TRELLE, de Wembley, Alberta, qui fut couronné cinq fois roi du blé, s'est enrôlé comme sapeur dans l'armée canadienne. M. Trelle a quitté son domaine de Rivière-à-la-Paix situé à quelque 250 milles au nord-ouest d'Edmonton, par le Canadien National, pour commencer son entraînement dans le corps des ingénieurs canadiens. M. Trelle est un gradué des écoles publiques d'Edmonton et un diplômé de l'Université d'Alberta. C'est alors qu'il agissait en sa qualité d'ingénieur civil dans la région de Rivière-à-la-Paix que M. Trelle a décidé de s'y établir et de se livrer à la culture du grain.

(Photo Canadien National).

B. TRUDEL & Cie Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries. 304, Place d'Youville, MONTREAL

# LES PETITES ANNONCES

## POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

**Tarif:** 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à : LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

### 2 — A VENDRE

**COCHETS R.O.P.** Leghorn blancs à crête simple. Achetez maintenant et profitez du prix réduit si livrés avant le 1er de l'an. **ADELARD FORTIN, ABBOTSFORD, QUÉ.**

**DINDONS BRONZES** et Rouges Bourbons de 5 1/2 mois, pesant 18 à 20 livres, troupeau sain, mâles \$7.00, femelles \$4.50. S'adresser à : **EUGENE GRENIER, PIOPOLIS, Comté Frontenac.**

### 3 - AGENTS DEMANDES

**CRAYONS** qui additionnent automatiquement invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada, immédiatement. **ADD-O-GRAPH, CO., Dép. 7 Saitillo, Miss., U.S.A.**

**AGENTS SECRETS**, hommes de 17 ans et plus demandés immédiatement pour s'entraîner détectives (Service Secret). Cours par correspondance. Pour renseignements gratuits, écrivez à **M. T. JULIEN, BOITE 25, STATION T, Montréal.**

**FERME D'AVICULTURE** située près de Ste-Agathe-des-Monts sur chemin national, avec communication facile à l'année, comprenant : Maison meublée avec 4 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, eau dans la maison, vaisselle, coutellerie, batterie de cuisine.

1-Poulailler 60' x 24' 2 étages - Construction moderne avec double isolation - Ventilation automatique Chouard, cuisine et eau courante à chaque étage et escalier à l'intérieur.

2-Poulailler - 12' x 15'

3-3 poules élevées Jamesway à l'huile.

4-Mangeoires et abreuvoirs Jamesway.

5-Terrain suffisant pour élever 1,500 poules.

E.V. DEWALE, EDIFICE CIMON, Ch. 2, COTE D'ABRAHAM, Québec.

**DISTRIBUEZ** à domicile les 200 nécessaires **FAMILEX**. Il y a une grande demande pour articles de toilette, médicaments, produits alimentaires, produits de ménage, etc. Vendez avec la garantie de satisfaction ou argent rendu. Recoltez des profits dès vos premières ventes. Augmentez chaque jour votre liste de clients. Essayez ce commerce indépendant sans rien risquer. **POUR DETAILS COMMUNIQUEZ DE SUITE AVEC G. ST-GEORGES, 370, RUE ST-CLEMENT, Montréal.**

### ARBORICULTURE

**VIGNES ROBUSTES, 10c.** PRODUCTION de choix d'une pépinière inspectée par le gouvernement. Guide de l'arboriculteur gratuit. Arbres fruitiers, d'ornement, rosiers. Demandez un catalogue. **TOBE'S TREERY, NIAGARA-SUR-LE-LAC, Ontario.**

### CARTES DE NOEL

**CARTES DE NOEL** peintes à la main, travail exclusif. Prix \$0.06, 10, 15, 20, 25, 35 et 40 cts. Echantillon sur réception de 10 cts. **Mlle MARIE-PAULE GAREAU, 2024, RUE METCALFE, Montréal.**

**AUBAINE EXTRAORDINAIRE** 15 jolies cartes assorties pour 15cts, malle payée, autres plus grandes 15 pour 25cts. Echantillons envoyés sur réception de 2 cts. **FOYER DES CARTES DE SOUHAITS, 202, DES FRANCISCAINS, Québec, Qué.**

### CHASSE

**EN GRANDE** demande, le pécan, pris par les Trappeurs. Les meilleurs prix payés. **M. STELLING, FANNY-BAY, Colombie-Britannique.**

### 4 — DIVERS

**HOLT RENFREW & CO. LTEE** offre à des prix raisonnables des visions North Eastern de premier choix, Jeunes et vieux. Satisfaction garantie. Renseignez-vous en écrivant à : **BOITE 578, Québec, P. Q.**

**INFORMATION** intéressante pour toujours être en santé, rester jeune, débarrasser rhumatismes, améliorer vue, culture physique, grandir, maigrir réussit. Envoyez 10 cts. **LOADSTONE, 166, DeMontigny, E., Montréal.**

**ATTENTION CULTIVATEURS** tannage des peaux, plusieurs années d'expérience, cuir à harnais, cuir noir à l'huile pour chaussures et jantes de chaises, etc., aussi cuir à lacets. S'adresser à **J.-E. RODRIGUE, ST-EMERIE, Cté de Beauce.**

**CHASSEURS** abonnez-vous à "La Vie au grand air", revue mensuelle. Etude de la nature, chasse, pêche et sports d'extérieur. \$1.50 par année. **N. SAUVE, trappeur, HUNTINGTON, Boite 386, Cté de Huntington.**

### Ne laissez pas passer la fortune et le bonheur !

Pour le bénéfice de ses nombreux clients, le célèbre professeur Robert, le plus imminent astrologue contemporain, dont les prophéties ont intéressé le monde et qui par ses causeries radiophoniques a fait preuve de compétence indéniable; afin de vous aider à combattre les épreuves et les souffrances qui vous affligent et vous faire connaître ce dont vous étiez privé jusqu'à date, vous indiquant vos jours de chance, le savant professeur, qui n'est pas un devin mais un astrologue scientifique offre de vous donner les initiales de la personne que vous aimez le plus et celles de la personne qui vous aime le mieux, avec l'étude personnelle de votre horoscope. Ne manquez pas cette occasion unique. Ecrivez dès maintenant, envoyez date et mois de naissance, ajoutez enveloppe affranchie et 25 cts pour frais de manutention. Consultation - bureau 1 hre à 10 hres P.M. **PROFESSEUR ROBERT, 1573, RUE MONT-ROYAL, EST, Dépt. "T" Montréal.**

### Ceux qui cherchent, ceux qui pensent, ceux qui raisonnent

**PROFESSEUR CURABO** : Vous établira un horoscope sur des bases scientifiques pouvant vous aider dans vos projets d'avenir. Dira celui ou celle que vous marierez.

Vous dira, quand vos fiançailles ? mariage ? aptitudes en affaires ? trouble d'amour ? établissement d'un commerce ?

**CONSEIL** : Vous savez que les troubles et peines du passé, il est trop tard pour les prévenir. Mais ceux de l'avenir ou peut les éviter. N'oubliez pas d'envoyer votre date et mois de naissance. Une lettre affranchie de trois sous, et \$0.25 pour l'horoscope. **PROFESSEUR CURABO, Boîte postale 82, Dép. "T", Station Deslormier, Montréal.**

**CULTIVATEURS** ! Economisez en faisant tanner vos peaux en vrai cuir à harnais, à semelles et à chaussures, peaux de moutons avec laine, etc., 21 ans d'expérience à votre service. Prix sur demande. Ecrivez à : **IDE BERGERON, tanneur, St-Gabriel de Brandon, Qué.**

### 5 - ELEVES DEMANDES

**COURS PAR CORRESPONDANCE** - Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adresser **COURS PRATIQUES BILINGUES** Enreg., Casier 66, St-Hyacinthe, P. Q.

### HOMMES DEMANDES

**HOMMES DEMANDES IMMEDIATEMENT** : Vendez les célèbres produits **LIQUETTE ROUGE**. Tout votre temps ou une partie. Paye hebdomadaire et coopération de vente. Aucun déboursé de votre part. **PEPINIERES DOMINION, Montréal.**

### HOMMES, FEMMES DEMANDES

**SI VOUS VOULEZ** vous établir dans un commerce profitable et devenir indépendant, écrivez immédiatement et demandez le plan **JITO, SPECIAUX** intéressants pour consommateurs. Essai de 30 jours **SANS RISQUE**. Profitez de la période des **FETES** pour bâtir clientèle. Adressez-vous à **JITO, 1435, MONTCALM, Montréal.**

### MACHINES

**MOTEURS** électriques, générateurs, soudeuses, A.C. et D.C., souffleurs, installations d'éclairage, à acheter, vendre ou réparer : **RENUBILT ELECTRIC APPARATUS, 1081, Beaver Hall, Montréal.**

### MEMBRES ARTIFICIELS

**MEMBRES ARTIFICIELS** - se portent sans courroies à l'épaule. Membres de toute fabrication réparés. Demandez notre gros catalogue **GRATUIT** **HANGER LIMB CO., 126, rue Wellington Ouest, Toronto; 84, rue St-Vallier, Québec; 1197, rue Guy, Montréal.**

### PEINTURE

**ATTENTION CULTIVATEURS**, - Peinture garantie \$1.75 - \$2.00 le gallon. **PROCEUREZ**-vous directement du manufacturier les meilleures qualités de peintures, vernis, émaux. **SPECIAL** - pinceau 3 pouces gratis envoyé avec tout achat de \$10.00 et plus. Demandez immédiatement notre liste de prix à **LA CIE DE PEINTURE & VERNIS "ENO", 1570, Boul. St-Joseph Est, App. 3, Montréal.**

### 7 — POUSSINS

**BRAY**, c'est le mot de passe pour les bons achats de 1941. Il faut commander maintenant les poussins de janvier, quantité limitée pour décembre. Demandez notre liste d'aubaines canadiennes. **BRAY HATCHERY, 163, JOHN NORTH, HAMILTON, Ont.**

**"CE QUE DISENT LES AUTRES"**, c'est le titre de notre catalogue cette année. C'est l'épreuve réelle des poussins. Les gros profits éclosent en même temps que les poussins **Kitchener-Big-4**. Tenez-vous au pas des éleveurs prospères. Payez vos poussins moins cher en commandant maintenant pour livraison selon vos besoins. Approbation canadienne. Epreuve du sang. **KITCHENER-BIG-4 HATCHERY, 1087, KING-EST, Kitchener, Ontario.**

### PHOTOGRAPHIE

Rouleaux de films développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 **GRATIS** - 25c. N'importe la grandeur. Impressions : 8 pour 25c, avec agrandissement **GRATIS**. Service de Photographie Commerciale. **Dépt. T Outremont, P. Q.**

**MIROIR DE POCHE** ou de SACOCHE **GRATIS** avec chaque rouleau de film développé et imprimé, 25 cents, ou avec chaque commande pour 3 impressions, 25 cents; nous encadrons votre portrait dans un joli miroir **GRATIS**. **STUDIO RAPIDE, Station "E" Montréal.**

### 8 — REMEDES



**PRISES PIDARD** - Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.90. Adressez-vous à **Ths-Le Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec, ou à votre marchand.**

**SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE?** - Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING Co, Dépt. 200, Preston, Ont.**

### PILULES MATERNELLES



**CES PILULES** aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2.00 en mandat-poste au **Dr JOS COMTOIS, A.B., St-Barthélemy, P.Q.** qui vous les enverra affranchies 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, Pharmacies Brunet et Livernols.

### 11 — TABAC

**ECHANTILLON DE TABAC** en feuilles de cigarette 10cts; ou à pipe. Liste de prix gratuite. 10 lbs tabac à cigarette pour \$3.75 taxe comprise. **J.-A. PILON, ST-ROCH DE L'ACHIGAN, Cté l'Assomption.**

**TABAC** - Bon tabac en feuille pour la pipe, 16 variétés, échantillon 10cts chacun. Tabac à cigarettes "Primus" 10cts la livre et 16cts en plus la livre pour taxe de guerre. Demandez liste de prix à : **J.-J. GAREAU, St-Roch de l'achigan, Qué.**

### 12 — TONDEUSES

**"AIGUISAGE GARANTI"** : Clippeurs toutes marques 35 cts set. Tondeuses Barber 25 cts. Réparons Têtes-Clippeurs. Vendons lames neuves \$2.50 set. **HERMENEGILDE FONTAINE & FILS, Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska, Qué.**

**"AIGUISAGE GARANTI CLIPPERS"** : 30 cts set. Nous passerons vos sets dans nos acides leur donnant une coupe durable. "Réparons Têtes-Clippeurs". Lames neuves \$2.50 set, accessoires". **BROWN CLIPPERS SHOP, Notre-Dame de Pierreville, Cté Yamaska, Qué.**

## Brevets d'invention

Voici une liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de novembre 1940. (Liste compilée de la Gazette Officielle du bureau des brevets par le "Bureau Technique Fournier", procureurs de brevets d'invention, 934 rue Sainte-Catherine est, Montréal).

**L.-J. Papineau**, de Laval-sur-le-lac, P. Q., "Structure isolée." **Louis Amyot**, de Québec, P. Q., "Ceinture ou vêtement de fondation."

**Hervé Gagné**, de St-Jean d'Iberville, P. Q., "Déflecteur de poêle."

**J.-I. LeBel**, de Montréal, P. Q., "Appareil à scier les billes."

**"AIGUISAGE GARANTI"** : Clippeurs toutes sortes, 35 cts set. Réparations générales - Têtes-clippeurs - Vendons accessoires, lames neuves \$2.50 set. Achetons lames usagées. Service garanti. Adressez toujours à : **Stewart Sharpening Shop, Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska, Qué.**

**AIGUISAGE et REPARAGE GARANTIS** - Propriétaires de clippeurs faites aiguiser vos lames de tondeuses, vieilles ou neuves, toutes seront très coupantes en les envoyant à notre usine. Nous possédons 20 ans d'expérience en aiguisage et un outillage des plus modernes, service très prompt. Prix 35 cts le set. Adressez : **LA CIE D'AIGUISAGE, R.R. No 2, ST-OURS, Richelieu.**

### TRAYEUSES

**TRAYEUSES RITWAY**, à conduit ou portatives. Demandez nos circulaires. Tubes de caoutchouc pour toutes marques à bas prix. Qualité garantie. Demandez notre liste de prix. **LACTA SEPARATOR, DEP. 1, 36, RUE WELINGTON EST, TORONTO, Ont.** **AGENTS DEMANDES**

## COUPONS

**PLUS DE 300 SORTES DE COUPONS** à vendre, comprenant broadcloth, soie, satin, flanellette, etc. Nos prix sont les plus bas. Demandez notre catalogue par mail. Agents demandés dans chaque paroisse.

### MAGASIN DE COUPONS

**St-Zacharie - Québec, P. Q.**



Notre choix parmi 150 belles primes telles que : Montre, Marmite, Coutellerie, Set de Toilette, Musique, Missel, Projecteur, Robe, Tablier, etc. Gagnez ces primes en vendant nos graines de jardins à 6 cts le paquet.

Demandez 50 paquets pour vendre ou notre catalogue. **Dept. K.**



**UNION DES JARDINIERS** 1 RUE VICTORIA LEVIS P.Q.

## GRATIS



Coutellerie de 12 pièces. Nappe, serviette, Montre, Camera, Poupée, Robe, Couvre-lit, donnés gratuitement aux personnes qui vendront pour \$3.00 et plus de nos articles à 15 CTS **CHACUN**. Demandez pour \$3.00 et le catalogue de **CADEAUX GRATIS** à :

### ALLEN NOUVEAUTES

**Dép. "T" ST-ZACHARIE, P. Q.**

## 'TI'PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST



**PRODUITS LAITIERS**

**MONTREAL ET SUCCURSALE QUEBEC**

**BEURRE FRAIS**

Semaine finissant le 2 décembre 1940

No 1 pasteurisé . . . . .	32
No 1 non pasteurisé . . . . .	31 1/2
No 2 . . . . .	31

**FROMAGE**

Semaine finissant le 3 décembre 1940 inclusivement

<b>Blanc</b>	
No 1 . . . . .	13 3/4
No 2 . . . . .	13 1/4
No 3 . . . . .	12 3/4
<b>Coloré</b>	
No 1 . . . . .	13 3/4
No 2 . . . . .	13 1/4
No 3 . . . . .	12 3/4

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

**Beurre et fromage**

Commentaires de la Coopérative Fédérée

**BEURRE**

Ainsi que pour la semaine précédente, notre marché au beurre a fait preuve d'une assez grande activité et nous avons à signaler une autre hausse très marquée dans les cotes.

Suivant l'Office National de la Statistique, les stocks en entrepôts dans les neuf principales villes du Canada, le 1er décembre courant, se totalisaient à 29,127,625 lbs. comparativement à 35,771,136 lbs. à la même date l'an dernier, soit une diminution de 6,643,511 lbs. sur 1939.

La fermeté constante de ce marché est évidemment attribuable à la réduction substantielle de nos stocks. De fait, dans une pareille situation, les distributeurs sont ordinairement avides d'approvisionnements, ce qui active la demande, tandis que les détenteurs réduisent leurs offres au minimum et exigent même de meilleurs prix.

Lundi avant-midi, le 9 décembre, le beurre No 1 pasteurisé reclassifié, au gros, était coté de 33c à 33 1/4c la livre et le beurre frais de 32 1/2c à 33c la livre.

**FROMAGE**

Le contrat intervenu entre le Ministère britannique des Approvisionnements et le Gouvernement canadien permet de maintenir ce marché dans un état stable.

**JOUR DE NOCES**

Le GENDRE. — Il y a une espèce d'idiot qui m'a pris mon chapeau !  
Le BEAU-PERE. — Nous allons le retrouver facilement, allez ! D'abord, c'est quelqu'un qui a la même tête que vous !

**REVUE DES MARCHÉS**

PRIX DE REMISE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE À SES EXPÉDITEURS

**Animaux vivants:--**

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 9 décembre 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Limitée.

<b>Porcs</b>	(220 et plus) . . . . .	3.00	Moyenne . . . . .	4.00—4.75
B-1 (135 à 175 lbs)	Demi castrats, par tête,		Commune . . . . .	3.25—3.75
(Bacon) prix de base	la coupe . . . . .	4.00	Très commune . . . . .	2.75—3.00
Vendus vivants	Meurtris, par tête, la coupe	2.00		
Nourris et abreuvés . . . . .			<b>Taures</b>	
8.35			Choix (type à bouche-	
Par camions . . . . .			rie) . . . . .	6.50—7.00
8.50			Bonne . . . . .	6.00—6.50
Truies . . . . .			Moyenne . . . . .	4.50—5.00
5.00—6.00			Commune . . . . .	3.50—4.00
Vendus abattus . . . . .			<b>Taureaux</b>	
11.15			Choix (type à bouche-	
Prime — A ou Select (140 à			rie) . . . . .	5.50—6.00
170 lbs poids chaud			Bon . . . . .	4.50—5.00
abattu . . . . .			Moyen . . . . .	3.75—4.25
1.00			Commun . . . . .	3.50—3.75
Rabais B — 2 (125 à 135) . . . . .				
.50			<b>Bouvillons</b>	
B-3 (176 à 185 lbs) . . . . .			Choix . . . . .	8.75—9.00
1.50			Bon . . . . .	8.00—8.50
C-1 et C-2 (120 à 175 lbs) . . . . .			Moyens . . . . .	6.50—7.50
1.00			Commun . . . . .	4.50—6.00
C-3 (176 à 185 lbs) . . . . .				
2.00			<b>Veaux de lait</b>	
D-1 et D-2 (120 à 175 lbs) . . . . .			Croix . . . . .	11.00—11.50
1.50			Bon . . . . .	10.00—11.00
D-3 (176 à 185 lbs) . . . . .			Moyen . . . . .	9.00—10.00
2.50			Commun . . . . .	7.00—8.00
Légers — 119 lbs et moins . . . . .			D'herbe . . . . .	4.00—5.00
1.50				
Moins de 100 lbs . . . . .			<b>Agneaux du printemps</b>	
2.00			Bon . . . . .	5.00—5.50
Pesants (186 à 205 lbs) . . . . .			Non castrés . . . . .	8.00
3.00			Communs . . . . .	8.00
Extra pesants, du 100 lbs				
(206 à 220 lbs) . . . . .			<b>Moutons</b>	
2.50			Bon . . . . .	4.50—5.25
Extra pesants, du 100 lbs			Commun . . . . .	3.00—3.50
			<b>Vaches</b>	
			Choix (type à	
			Boucherie . . . . .	5.50—5.75
			Bonne . . . . .	5.00—5.25

**Prix de remise à Montréal**

Coopérative Fédérée de Montréal

Semaine finissant le 7 décembre 1940

<b>Poules vivantes</b>	<b>Poulets abattus</b>	A-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	19c
A-5 lbs et plus . . . . .	(Sélectionnés)	A-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . .	18c
17 1/2c	Spécial: 6 lbs et plus . . . . .	B-5 lbs et plus . . . . .	17c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	26c	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	16c
15 1/2c	A-6 lbs et plus . . . . .	B-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . .	15c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . .	25c	C-5 lbs et plus . . . . .	14c
13 1/2c	A-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . .	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	13c
Coqs . . . . .	24c	C-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . .	12 1/2c
11 1/2c	B-6 lbs et plus . . . . .		
	22c	<b>Oeufs</b>	
<b>Poulets vivants</b>	B-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . .	A-(Gros) . . . . .	38 1/2c
(“A rôti” gris et blancs)	21c	A-(Moyens) . . . . .	33 1/2c
A-6 lbs et plus . . . . .	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	A-(Poulettes) . . . . .	32 1/2c
18 3/4c	20c	B- . . . . .	28 c
B-5 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	C-6 lbs et plus . . . . .	C- . . . . .	24 1/2c
17 c	19c		
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	C-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . .	<b>Veaux abattus</b>	
15 c	18c	(Engraisés au lait)	
D-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . .	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	Bons . . . . .	14 1/2c
12 1/2c	17c	Moyens . . . . .	13c
	16c	Communs . . . . .	12c
<b>Poulets vivants</b>	C-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . .		
(“A rôti”, rouges)		<b>Lapins vivants</b>	
A-6 lbs et plus . . . . .		5 lbs et plus, la lb . . . . .	10c
17c			
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . .	<b>Poulets abattus</b>		
15c	(Engraisés au lait)		
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .	Spécial—6 lbs et plus . . . . .		
14c	27c		
D-3 lbs jusqu'à 4 lbs . . . . .	A-6 lbs et plus . . . . .		
12c	26c		
<b>Jeunes dindes abattues</b>	A-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . .		
A- . . . . .	25c		
25c	B-6 lbs et plus . . . . .		
B- . . . . .	23c		
23 1/2c	B-5 lbs jusqu'à 6 lbs . . . . .		
C- . . . . .	22c		
20 1/2c	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs . . . . .		
	21c		
<b>Vieilles mères dindes abattues</b>	<b>Poules abattues</b>		
A- . . . . .	(Sélectionnées)		
18c	Spécial — 5 lbs et plus . . . . .		
B- . . . . .	21c		
16c	A-5 lbs et plus . . . . .		
C- . . . . .	20c		
14c			
Vieux coqs-dindes . . . . .			
18c			

**Prix de remise à Québec**

A la succursale de Québec

Semaine finissant le 7 décembre 1940

<b>Oeufs</b>	B-4 à 5 lbs . . . . .	14c	<b>Porcs livrés abattus</b>
A-(Gros) . . . . .	C-5 lbs et plus . . . . .	13c	Prix nets
37c	C-4 à 5 lbs . . . . .	12c	A-Bacon de choix,
A-(Moyens) . . . . .			140 lbs à 170 lbs . . . . .
33c			10 1/2c
A-(Poulettes) . . . . .			B-Bacon,
32c			130 lbs à 170 lbs . . . . .
B- . . . . .			10 1/2c
30c			Bouchers, 120 à 170 lbs . . . . .
C- . . . . .			10 c
25c			Légers, 100 à 120 lbs . . . . .
			10 c
<b>Veaux abattus</b>			Lourds, 170 à 200 lbs . . . . .
(Engraisés au lait)			9 1/2c
Bons . . . . .			
15c			<b>Porcs reçus vivants</b>
Moyens . . . . .			(Classification établie après
12c			l'abatage)
			Sur base du bacon —
<b>Poulets abattus</b>			“Pesanteur chaude” . . . . .
A-5 lbs et plus . . . . .			10.90
17c			
A-4 à 5 lbs . . . . .			
16c			
B-5 lbs et plus . . . . .			
15c			

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

**TENDANCES des MARCHÉS**

Commentaires de la Coopérative Fédérée de Québec

**Oeufs et volailles**

Volailles vivantes:— (Poules et poulets)  
Arrivages plutôt modérés régulièrement absorbés et prix stables

Volailles abattues:—  
Arrivages plus abondants. Demande toutefois améliorée afin de suffire aux approvisionnements des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Les POULES s'écoulent assez rapidement aux prix actuels. Les POULETS de bonne qualité sont recherchés et les prix plus fermes.  
Une réduction dans les offres de DINDES, notamment des provinces de l'Ouest, a fortement contribué à raffermir les prix de certaines catégories.  
La demande des OIES demeure excellente et les prix stables.

OEUFs:—  
Montréal et Québec:—  
Ce marché fut incertain et irrégulier. Une augmentation d'arrivages et une liquidation plus empressée ont causé une baisse des prix.

A la fin de la semaine, par suite des tempêtes de neige, les livraisons étant retardées, l'offre fut plus limitée et les prix plus soutenus.

**Animaux abattus**

Veaux abattus:—  
Montréal et Québec:—  
Arrivages très restreints. Bonne demande et prix fermes.

Porcs livrés abattus:—  
Montréal et Québec:—  
Marché ferme et légère hausse dans les prix

**Brosses et vadrouilles**

L'industrie des balais, des brosses et des vadrouilles (mops) au Canada a utilisé en 1939 dans la manufacture de ces produits plus de 4.5 millions de livres de maïs à balais, 287,144 livres de soies, 480,238 livres de fibres à balais, 691,068 livres de fibres et 104,683 livres de crin de cheval.

**A REMPLIR AU BON MOMENT**

Secrétariat général de l'U. C. C. 515, avenue Viger. Montréal, P. Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de deux dollars en paiement de ma contribution à l'U.C. C. et de mon abonnement à la “Terre de Chez Nous”.

Nom . . . . .  
Paroisse . . . . .  
Bureau de poste . . . . .  
Comté . . . . .  
Faites remise par bon de poste ou par chèque

# Débouchés et perspectives pour la vente de notre bétail à boucherie

Nous publions aujourd'hui la causerie que M. Jack Byers prononçant au poste CFCF, le 13 novembre dernier, sur le problème de la vente des bêtes à cornes au Canada. Ce sujet est susceptible d'intéresser nos producteurs au plus haut point et c'est en vue de leur apporter quelques renseignements nouveaux sur les conditions présentes et futures de notre marché à boeuf que nous avons décidé de traduire la conférence de M. J. Byers :

"Pour mieux étudier les débouchés et les perspectives de notre marché de boeuf et de bêtes à cornes, il est à propos de jeter un coup d'oeil sur l'histoire de nos exportations pour découvrir quels sont les pays qui ont été nos principaux clients. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont acheté presque tout le bétail et le boeuf (dressed beef) que nous avons exporté. Voici maintenant quelques chiffres qui donnent une idée du commerce que le Canada fait avec ces deux pays. Il est assez surprenant de constater que, depuis 1868, première année de nos statistiques, nous avons exporté des quantités considérables de boeuf en Angleterre, mais ce n'est qu'en 1874 que nous avons commencé sur une petite échelle à expédier des boeufs à ce pays. Et, depuis cette date reculée, nous avons failli à expédier des animaux vivants en Angleterre pendant les quatre années suivantes seulement : 1914, 1915, 1916 et 1929. Pendant ces 62 ans, nos exportations de bêtes à cornes en Angleterre furent d'environ 4 millions de têtes avec un minimum de 63 têtes en 1874 et un maximum de 164,000 têtes en 1906, soit une moyenne de 62,000 têtes par année. En 18 ans nous avons exporté au delà de 100,000 têtes par année. Depuis 1868, nos exportations de boeuf abattu ont été constantes. En 72 ans, nous avons expédié en Grande-Bretagne quelque chose comme 330 millions de livres de boeuf abattu, ce qui équivaut à 860,000 bêtes à cornes. Ces exportations ont varié de 500 livres en 1928 et ont atteint un haut de 95 millions de livres en 1918.

"Pour en venir à nos exportations aux Etats-Unis pendant la même période, les statistiques montrent que, durant 72 ans, elles ont varié de 256 têtes, en 1894, jusqu'à 453,000 têtes en 1919, soit un total de 5 millions de bêtes à cornes pendant cette période. Les Etats-Unis recevaient du Canada en même temps 431 millions de livres de boeuf abattu, avec un bas de 2,500 livres en 1893 et un haut de 51,500,000 livres en 1927, ce qui équivaut à 860,000 bêtes à cornes en tout. Bien que ces deux pays fussent nos principaux débouchés pendant cette période, nous avons cependant exporté dans d'autres contrées 225 millions de livres de boeuf et 332,000 bêtes à cornes.

"De 1868 à 1939, nous avons exporté en tout et partout près d'un billion de livres de boeuf et plus de dix millions et demi de bêtes à cornes, en incluant un million et quart de veaux expédiés depuis 1913. Notons en passant que, durant les 16 dernières années, l'Etat Libre d'Irlande a exporté en Angleterre plus de 11 millions de bêtes à cornes, soit une moyenne de 700,000 têtes par année, avec un maximum de près d'un million de têtes en 1924. Ces statistiques vous donnent une idée de l'importance des marchés offerts par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour notre industrie bovine et de la nécessité de les conserver dans l'intérêt de notre production animale. Ces marchés ont présenté des difficultés, comme par exemple, la traversée océanique, l'échange de l'argent, les tarifs douaniers, etc., et enfin la guerre qui nous laisse pratiquement avec un seul marché, celui des Etats-Unis. Heureusement que nous avons avec les Etats-Unis une entente qui nous permet d'expédier jusqu'à 225,000 bêtes à cornes et 100,000 veaux par année, et ceci pour le moment absorbe notre surplus. La tournure des dernières élections présidentielles aux Etats-Unis apporte à nos producteurs d'animaux à boucherie un motif de confiance, parce qu'il est à peu près certain maintenant qu'ils pourront bénéficier des mêmes avantages et peut-être de plus appréciables pendant les quatre années à venir. Il n'est pas probable que nos exportations de bêtes à cornes avec l'Angleterre reprennent avant la fin des hostilités à cause des conditions du commerce et de l'échange.

"En fait, la Grande-Bretagne vient justement de conclure un accord avec l'Argentine pour l'achat de 760 millions de livres de boeuf congelé, 100 millions de livres de viande d'agneau et 40 millions de livres de produits d'abattage : coeurs, foies d'animaux, etc., à 7.8c la livre f. a. b. et, en plus, 140 millions de livres de boeuf en conserve à 14.3c la livre f. a. b.

"Voilà autant de raisons pour nous inciter à bien répondre aux exigences du marché américain et à celles de notre marché local ou domestique. Nos exportations de bêtes à cornes aux Etats-Unis, du 1er janvier au 1er novembre 1940, ont diminué d'environ 60,000 têtes comparativement à celles de 1939; celles des veaux ont aussi baissé de 10,000 têtes. Néanmoins, le nombre de bêtes à cornes offert en vente sur les marchés domestiques s'est élevé d'environ 35,000 têtes et celui des veaux d'à peu près 27,000 têtes.

"Bien que les éleveurs de bétail de boucherie aient eu des années plus dures à passer depuis la grande guerre de 1914-18 que les autres producteurs agricoles (c'est-à-dire un plus grand nombre d'années où ils ne purent réaliser leur coût de production et un plus grand nombre d'années où ils rencontrèrent à peine leurs dépenses), ils ont maintenant la satisfaction de voir le marché des bêtes à cornes plus élevé depuis un certain temps. Ainsi, en 1939, les bouvillons de 1050 livres sur tous les marchés publics du Canada se sont vendus en moyenne \$6.34 les cent livres, le plus haut prix depuis 1930, à comparer à \$5.64 en 1938. Le prix moyen pour la même catégorie de bouvillons va encore s'augmenter en 1940 sur celui de 1939. En réalité, toutes les catégories de bêtes à cornes se sont vendues plus cher au cours des trois dernières années."

(à suivre)

J.-E. BISSON, agronome.

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

## St-Norbert

Bon nombre de cultivateurs de la paroisse se sont joints aux membres de l'U. C. C. pour accueillir le Rév. Père Léon Lebel, homônier général, et M. Léopold

Paquin, président diocésain. Tous deux ont prononcé des causeries qui ont été très appréciées. La réunion a été fort intéressante et le cercle semble avoir repris une vigueur nouvelle

J.-O. LAVIGNE, secrétaire

# Coopérative Fédérée de Québec

ENTREPOTS: 1568, WELLINGTON; 4394, ST-AMBROISE  
BUREAUX: 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL TEL. HARBOUR 4111

Liste de prix, NET, sujette à changer sans avis, comptant, F.A.B. entrepôts; avec fret local de Montréal, excepté farine, son, gru et middlings, avec transit.

Les prix sur la farine incluent la nouvelle taxe de 35c.

	Montréal	Ste-Rosalie	Lévis Québec	Waterloo Princeville Lennoxville
Farine COOPERATIVE, 1ère patente, coton, 98s	2.85	2.95	2.90	2.95
Farine COOPERATIVE, 1ère patente, coton, 24s	0.77	0.78	0.77	0.79
Farine FEDEREE (Pat. Choix-Pain), coton, 98s	2.60	2.65	2.60	2.70
Farine NUTRITIN (85% blé entier), 98s	2.55	2.60	2.55	2.60
Farine REVELATION (Pâtisserie), 98s, coton	2.60	2.65	2.65	2.65
Farine REVELATION (Pâtisserie), 24s, coton	0.70	0.72	0.72	0.74
Farine à engrais, choix 98s	1.60	1.65	1.65	1.75
Son de blé	TRES TRES RARE			
Gru rouge	"	"	"	"
Gru blanc (middlings)	"	"	"	"
Dreches de distillerie	1.75	1.80	1.80	1.85
Pulpe de betterave, 100s	1.55	1.60	1.60	1.60
Hominy feed, 100s		1.65	1.65	1.70
Moulée ATLAS, 100s	1.20	1.25		
Moulée de riz (Polish feed), 100s	1.15	1.50	1.55	1.55
Moulée de base (4 grains moulus mélangés)	1.50	1.55	1.60	1.65
Grains mélangés COOPERATIVE volailles	1.95	2.05	2.05	2.10
Grains mélangés FEDEREE volailles	1.90	2.00	2.00	2.05
Grains croissance COOPERATIVE poulets	1.95	2.05	2.05	2.10
Blé moulu fin, le sac 98s	1.45	1.55	1.55	1.60
Blé Durum No 2, recrifié (volailles) 98s	1.45	1.50	1.50	1.60
Blé Garnet No 2, recrifié (volailles) 98s	1.40	1.45	1.45	1.55
Blé Garnet No 3, recrifié (volailles) 98s	1.35		1.40	
Blé-d'inde argentin rond, petit et très sec	TRES RARE			
Blé-d'inde cassé et recrifié, 98s	1.85	1.90	1.90	1.95
Blé-d'inde moulu jaune, 98s	1.95	2.00	2.00	2.05
Orge moulue fine et pure, COOPERATIVE, 98s	1.40	1.45	1.50	1.55
Orge moulue fine et pure, FEDEREE, 98s	1.35	1.40	1.45	1.50
Orge 2 c.w. à 6 rangs, recrifiée, 98s	1.32	1.42	1.42	1.47
Avoine No 1 d'alimentation, (vieille récolte) 98s	1.35	1.45	1.45	1.50
Avoine No 3 c.w. recrifiée, (vieille récolte), 98s	1.40	1.50	1.50	1.55
Avoine moulue blanche, fine et pure, 98s	1.40	1.50	1.55	1.55
Avoine mélangée noire et blanche, recrifiée	1.20	1.35	1.35	1.40
Avoine mélangée noire et blanche, moulue	1.30	1.45	1.45	1.50
Germes maltés, 100s	1.35	1.40	1.40	1.45
Gruau d'avoine, gros ou fin, 80s coton	2.75	2.85	2.90	2.90
Gruau d'avoine, gros ou fin, 20s coton	0.85	0.90	0.93	0.93
Farine de luzerne (nouvelle récolte — haute qualité)	1.10	1.20	1.25	1.25
Tourteau de lin, 100s 39%	1.85	1.95	2.00	2.00
Tourteau de coton (qualité Prime) 100s	1.90		1.90	2.00
Tourteau de soya (STALEY'S — 4 1/2% Fat) TRES RARE				
Sel fin (usage général) en 100s	0.80	0.90	0.90	0.95
Sel fin iodé en 100s	1.15	1.25	1.30	1.30
Sel gros Liverpool, 140s entrepôt	1.25	1.40	1.30	1.40
Sel gros Liverpool, 100s entrepôt	0.95	1.05	1.00	1.05
Sel gros Liverpool, 50s entrepôt	0.55	0.70		0.73
Sel fin, 50s	0.50	0.55	0.55	0.60
Sel iodé, par bloc de 50s	0.50	0.55	0.55	0.60
Sel blanc, par bloc de 50s	0.45	0.50	0.50	0.55
Lait en poudre, par 100s	7.75	8.00	8.00	8.00
Farine de viande 50% protéine, 100s	2.30	2.45	2.50	2.60
Farine de viande 55% cuvée (TANKAGE)	2.60	2.75	2.80	2.85
Farine d'os blanche, 100s	2.75	2.85	2.95	2.95
Farine de poisson blanche, 65-70% protéine	3.60	3.75	3.75	3.80
Farine de sang 80% protéine, 100s	3.60	3.70	3.80	3.80
Ecaillés d'huîtres en 100s	0.95	1.05	0.95	1.05
Gravier granit blanc, 100s	0.65	0.75	0.75	0.75
Charbon de bois, 50s	0.75	0.80	0.80	0.80
Graines de soleil blanches, extra fancy, 100s	6.00	6.25	6.50	6.75
Tourbe pour poulailler (par ballot)	2.25	2.35	2.35	2.45
Tourbe pour poulailler (par ballot) suédoise	3.25	3.35		3.45
Huile éprouvée 800A-100D, en 45 gallons	1.25	1.30	1.30	1.35
Huile éprouvée 806A-100D, en 5 gallons	1.40	1.55	1.50	1.50
Huile éprouvée 800A-10D, en 1 gallon	1.45	1.60	1.55	1.55

MONTREAL, le 9 déc. 1940

RATIONS BALANCEES (Sujettes à changer sans avis)  
CONDITIONS: Net comptant, à nos entrepôts.  
Camionnage aux gares en plus et taux de fret local.

%	PROT	TROUPEAUX LAITIERS	Québec Lennoxville Amos				
			Montréal	Ste-Rosalie	Lévis	Waterloo	Princeville
12	12	ECONOMIC Moulée laitière de base (mélassée)	1.40	1.45	1.50	1.52	1.75
17 1/2	17 1/2	QUEBEC Moulée laitière mélassée	1.65	1.70	1.75	1.77	2.00
18 1/2	18 1/2	COOPERATIVE Moulée laitière simple ou mélassée	1.75	1.80	1.85	1.87	2.10
20 1/2	20 1/2	FEDEREE Moulée laitière simple ou mélassée	1.75	1.80	1.85	1.87	2.10
24	24	COOPERATIVE Moulée laitière mélassée	1.85	1.90	1.95	1.97	2.20
18 1/4	18 1/4	COOPERATIVE Contrôle laitier, simple ou mélassée	1.80	1.85	1.90	1.92	2.15
28	28	COOPERATIVE Supplément prot.-minéral laitier	2.40	2.45	2.50	2.52	2.75
34	34	COOPERATIVE Supplément protéique laitier	2.40	2.45	2.50	2.52	2.75
18 1/2	18 1/2	COOPERATIVE Moulée laitière pour Jersey mél.	1.80	1.85	1.90	1.92	2.15
12 1/2	12 1/2	COOPERATIVE Moulée vaches taries et vèlage	1.85	1.90	1.95	1.97	2.20
12	12	COOPERATIVE Moulée base volumineuse mélassée	1.90	1.95	2.00	2.02	2.25
		COOPERATIVE Supplément minéral pour bétail	2.35	2.40	2.45	2.47	2.70
BOVINS D'ENGRAISSEMENT							
14 1/4	14 1/4	COOPERATIVE Moulée d'engraissement pour bétail de boucherie mélassée	1.65	1.70	1.75	1.77	2.00
17	17	COOPERATIVE Moulée bouvillon 1 an, mélassée	1.70	1.75	1.80	1.82	2.05
PORCHERIE							
17 1/2	17 1/2	COOPERATIVE Sevrage porcelet (jusqu'à 60 lbs)	2.20	2.25	2.30	2.32	2.55
16 1/2	16 1/2	COOPERATIVE Croissance porcelet (de 60 à 120 lbs)	2.00	2.05	2.10	2.12	2.35
16 1/2	16 1/2	FEDEREE Sevrage et croissance porcelet, (jusqu'à 120 lbs)	1.85	1.90	1.95	1.97	2.20
15	15	COOPERATIVE Moulée engraissement porcs	1.75	1.80	1.85	1.87	2.10
16	16	COOPERATIVE Moulée pour truies nourricières	1.85	1.90	1.95	1.97	2.20
47	47	COOPERATIVE Supplément prot.-minéral, porcs	3.05	3.10	3.15	3.17	3.40
		COOPERATIVE Supplément minéral pour porcs	2.35	2.40	2.45	2.47	2.70
BASSE-COUR							
18 1/2	18 1/2	COOPERATIVE Tout-moulée poussins	2.65	2.70	2.75	2.77	3.00
17 1/2	17 1/2	FEDEREE Tout-moulée poussins	2.30	2.35	2.40	2.42	2.65
18 1/2	18 1/2	COOPERATIVE Moulée poussins, batterie	2.70	2.75	2.80	2.82	3.05
		COOPERATIVE Petits grains poussins	2.05	2.10	2.15	2.17	2.40
17	17	COOPERATIVE Moulée croissance poulets	2.30	2.35	2.40	2.42	2.65
16 1/2	16 1/2	FEDEREE Moulée croissance poulets	2.10	2.15	2.20	2.22	2.45
20 1/2	20 1/2	COOPERATIVE Moulée ponte	2.30	2.35	2.40	2.42	2.65
22	22	FEDEREE Moulée ponte	2.20	2.25	2.30	2.32	2.55
19 1/2	19 1/2	COOPERATIVE Moulée ponte, reproduction	2.65	2.70	2.75	2.77	3.00
16	16	COOPERATIVE Moulée ponte, batterie	2.35	2.40	2.42	2.47	2.70
46	46	COOPERATIVE Supplément protéique, volailles	3.55	3.60	3.65	3.67	3.90
22	22	COOPERATIVE Tout-moulée début, dindonneaux	2.80	2.85	2.90	2.92	3.15
19	19	COOPERATIVE Moulée croissance pour dindes	2.35	2.40	2.45	2.47	2.70
17	17	COOPERATIVE Moulée engraissement volailles	2.25	2.30	2.35	2.37	2.60
15 1/2	15 1/2	FEDEREE Moulée engraissement volailles	2.05	2.10	2.15	2.17	2.40
VEAUX							
22	22	COOPERATIVE Moulée pour veaux	2.80	2.85	2.90	2.92	3.15
24	24	FEDEREE Moulée pour veaux	2.35	2.40	2.45	2.47	2.70
RENARDS ET VISONS							
		COOPERATIVE Moulée complète renards (cuite)	4.50	4.55	4.60	4.62	4.85
		FEDEREE Moulée céréales renards (cuite)	4.00	4.05	4.10	4.12	4.35
		COOPERATIVE Moulée complète visons (cuite)	3.75	3.80	3.85	3.87	4.10
		Moulée pour chevaux, mélassée	1.60	1.65	1.70	1.72	1.95

Voir liste générale pour grains croissance pour poulets, et grains mélangés pour volailles.  
N. B. — Notre édition "La volaille, son alimentation et ses soins" est épuisée depuis quelque temps.  
Regrettons, mais il est inutile de nous en faire la demande.

Pas de commandes par téléphone

"Pour économiser, c'est de la Living Room qu'il faut acheter"

**ACHETEZ DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE**

**ET ÉPARGNEZ LES PROFITS DE L'INTERMÉDIAIRE**

**PAS DE SUCCURSALE 2566 RUE STE-CATHERINE EST (CORN FRONTENAC) MONTRÉAL. UN SEUL ET UNIQUE ÉTABLISSEMENT**

Livraison en campagne TANT QUE ROUTES OUVERTES  
"Pour économiser, c'est de la Living Room qu'il faut acheter"

**GRATIS AUX FUTURS ÉPOUX**  
Un superbe cadeau avec tout achat d'ameublement complet: VIVIOIR, SALLE A MANGER, CHAMBRE A COUCHER.

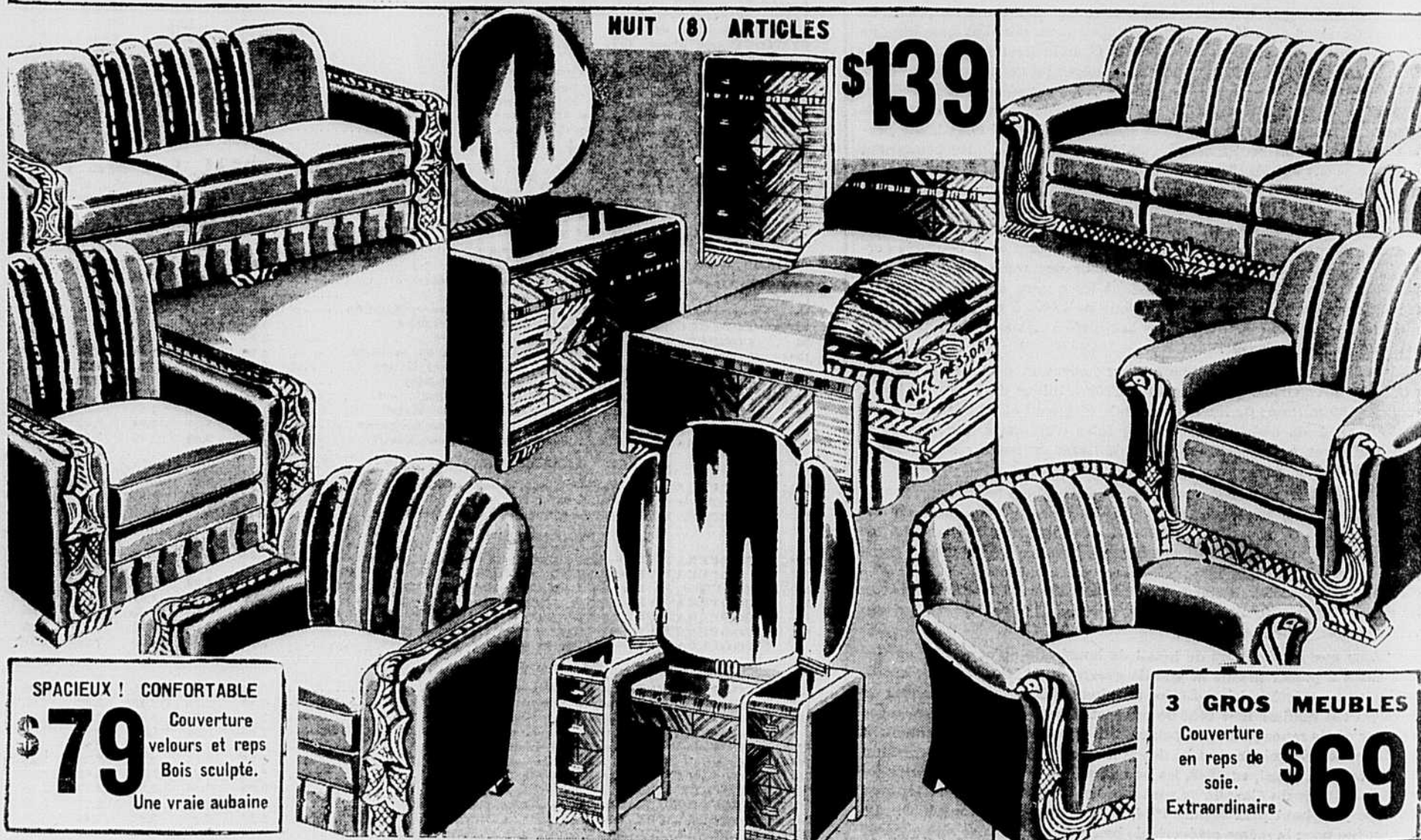
**TOUS LES MEUBLES**  
Exactement tels qu'illustrés



**3 MEUBLES CONFORTABLES \$39**  
UNE RARE AUBAINE

# 50% DE RABAIS

**VALEURS SANS PRÉCÉDENT À MONTRÉAL PROFITEZ-EN**



**HUIT (8) ARTICLES \$139**

**SPACIEUX ! CONFORTABLE \$79**  
Couverture velours et reps  
Bois sculpté.  
Une vraie aubaine

**3 GROS MEUBLES \$69**  
Couverture en reps de soie.  
Extraordinaire

Tous les modèles restant sur nos planchers et dans nos entrepôts doivent être vendus sans égard à leur valeur réelle. Profitez-en. Léger supplément pour vente à crédit.

AUSSI SALLES A MANGER CUISINES MACHINES A LAYER RADIOS

Premier venu Premier servi

Représentants demandés dans toute la province. Agents d'assurances ou de machines agricoles, etc., peuvent augmenter leurs revenus en nous représentant. Ecrire pour proposition.

**LES FABRICANTS DE MEUBLES DE VIVIOIR LIMITEE**  
**LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS LIMITED**

**2566 Ste. Catherine E. (CORN FRONTENAC) - FRONTENAC 2161 ★**  
Fermeture samedi 10 h. 30 p.m. — vendre di 9 h. p.m. — les autres jours à 6 heures

RADIO CONCERT D'AMATEURS de la Living Room CKAC. Tous les mardis à 9 heures. Irradié du théâtre Château de Montréal ECOUTEZ-LE

AUSSI TAPIS PRELARTS LINOLEUMS

**VENEZ AU PLUS TOT, MEILLEURS VALEURS.**